

AVRIL 2007

OSCE

MAGA

ZINE

L'OSCE s'attèle
à son agenda élargi

Valdas Adamkus : chérir la vision
d'une Europe « entière et libre »

Vers l'application des principes
de la police de proximité



L'Espagne sur
le devant de
la scène

opinions exprimées dans les articles sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'OSCE et de ses États participants.

Rédaction : Patricia N. Sutter
 Assistant de recherche : Eun Jeong Soh
 Conception : Nona Reuter
 Impression : Manz Crossmedia

Veillez envoyer vos commentaires et contributions à :
 osce-magazine-at@osce.org

Section de la presse et de l'information
 Secrétariat de l'OSCE
 Kärntner Ring 5-7
 A-1010 Vienne (Autriche)
 Tél.: (+43-1) 514 36-278
 Fax: (+43-1) 514 36-105

L'Organisation pour la sécurité et la coopération est un organisme paneuropéen de sécurité dont les 56 États participants couvrent une région géographique s'étendant de Vancouver à Vladivostok.

Présidence de l'OSCE en 2007 : Espagne

Structures et institutions de l'OSCE

Conseil permanent de l'OSCE, *Vienne*
 Forum pour la coopération en matière de sécurité, *Vienne*
 Secrétariat, *Vienne*
 Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias, *Vienne*
 Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme, *Varsovie*
 Haut Commissariat pour les minorités nationales, *La Haye*
 Assemblée parlementaire de l'OSCE, *Copenhague*

Opérations de terrain

Caucase

Bureau de l'OSCE à Bakou
 Mission de l'OSCE en Géorgie
 Bureau de l'OSCE à Erevan
 Représentant personnel du Président en exercice pour le conflit dont la Conférence de Minsk de l'OSCE est saisie

Asie Centrale

Centre de l'OSCE à Almaty
 Centre de l'OSCE à Achgabat
 Centre de l'OSCE à Bichkek
 Centre de l'OSCE à Douchanbé
 Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ouzbékistan

Europe orientale

Bureau de l'OSCE à Minsk
 Bureau de l'OSCE en Moldavie
 Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine

Europe du Sud-Est

Présence de l'OSCE en Albanie
 Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine
 Mission de l'OSCE en Croatie
 Mission de l'OSCE au Kosovo
 Mission de l'OSCE au Monténégro
 Mission de l'OSCE en Serbie
 Mission de contrôle de l'OSCE à Skopje chargée d'éviter le débordement du conflit

Message du Président du Conseil permanent



OSCE/MIKHAIL LEVSTAFIEV

Comme toutes les autres présidences qui l'ont précédée, l'Espagne s'efforce de renforcer l'Organisation en mettant en avant et en promouvant ses principales réalisations tout en remédiant en même temps à ses faiblesses et en identifiant des solutions alternatives satisfaisantes pour nous permettre à tous d'obtenir de meilleurs résultats.

Hormis les objectifs relatifs aux trois dimensions, trois termes résumant les engagements fondamentaux et les priorités de notre Présidence : appropriation, dialogue et travail pragmatique :

Appropriation : nous considérons que toute Présidence de l'OSCE ne peut réaliser que ce que les États participants lui permettent de faire. L'Espagne les encouragera à parvenir à un consensus dans tous les domaines, mais cela s'avérera difficile s'il n'y a pas de volonté politique pour ce faire.

Dialogue : s'asseoir à la table des négociations constitue toujours un bon point de départ. Concernant les questions sensibles, il n'entre nullement dans nos intentions de faire la leçon à un quelconque pays. Loin de là ! Nous souhaitons toutefois sensibiliser aux problèmes existants et proposer des solutions viables si nous y sommes invités. Notre dialogue devrait toujours être empreint de respect. Avec le soutien de l'OSCE et de ses institutions, l'Espagne est prête à y contribuer.

Travail pragmatique : les États participants exigent une action responsable et efficace. L'OSCE ne devrait pas être perçue comme un simple groupe de réflexion ou comme une enceinte pour des débats futiles. Grâce à la diplomatie publique, nous devrions établir le dialogue avec tous les citoyens des États participants pour les convaincre que nous réalisons de réels progrès dans le cadre du règlement de certaines questions difficiles à divers niveaux.

Bien que l'Organisation se compose de différentes institutions et se préoccupe d'un vaste éventail de questions, nous ne devrions laisser passer aucune occasion de présenter un front solide et cohérent. Les articles du présent numéro du Magazine de l'OSCE reflètent le fait que nous pouvons, collectivement, tirer fierté de nombreuses réalisations. Inspirés par notre bilan positif, unissons-nous pour permettre à l'Organisation d'atteindre, une fois encore, de nouveaux sommets.

Ambassadeur Carlos Sánchez de Boado
 Vienne
 Avril 2007

Dans ce numéro



PRÉSIDENTENCE

« Le projet Europe n'est toujours pas terminé »
Par le Ministre espagnol des affaires étrangères Miguel Ángel Moratinos 4

RÈGLEMENT DE LA QUESTION DU STATUT DU KOSOVO

Résoudre la dernière question en suspens dans les Balkans
Par l'Envoyé spécial des Nations Unies Martti Ahtisaari 8

RÉUNION DU CONSEIL MINISTÉRIEL À BRUXELLES

L'OSCE s'attèle à son agenda élargi pour 2007
Par Martin Nesirky et Dov Lynch 10

Un nouveau Don Quichotte attend en coulisses
Par l'Ambassadeur Bertrand de Crombrughe 12

VALDAS ADAMKUS, PRÉSIDENT LITUANIEN

Chérir la vision d'une Europe « entière et libre » 14

OSCE ET ONUDC

Coopération de part et d'autre du Danube dans la lutte contre la drogue et le crime
Par Walter Kemp et Stephanie Liechtenstein 16

UNITÉ POUR LES QUESTIONS STRATÉGIQUES DE POLICE

Interview de Kevin Carty
Vers l'application des principes de la police de proximité 19

POLIS : partage d'une abondance de compétences
Par Alina Josan 22

Les chefs de police conviennent de renforcer l'action commune contre le crime organisé
Par Patricia N. Sutter 23

Les responsables de la lutte contre la criminalité s'attaquent au phénomène des crimes inspirés par la haine
Par Urdur Gunnarsdottir 26

La police de comté suédoise équilibre la balance de la parité des sexes aux plus hauts niveaux
Par le commissaire de police Krister Jacobsson 28

NOMINATIONS

SUR PLACE

La voix d'une femme : Eva Yerbabuena, danseuse de flamenco
Par Florence Le Clézio 31



Couverture : la danseuse de flamenco Eva Yerbabuena lors de la manifestation culturelle organisée pour marquer le début de la Présidence espagnole de l'OSCE.
Photo : OSCE/Alexander Nitzsche

www.osce.org



PRÉSIDENTE ESPAGNOLE 2007

Moratinos : « Le projet Europe n'est toujours pas terminé »

Un appel de clairon lancé pour faire face aux défis sécuritaires complexes

L'OSCE est toujours la tribune tout indiquée pour soulever des questions et des problèmes clés concernant l'avenir de l'Europe, a déclaré Miguel Ángel Moratinos, le Ministre espagnol des affaires étrangères, devant le Conseil permanent, à Vienne, dans son premier discours en tant que Président en exercice. « Nous savons que les temps ne sont pas faciles, et c'est justement pour cette raison que notre Organisation est si nécessaire, » a-t-il expliqué. Il s'est engagé à renforcer le rôle de l'OSCE en tant que plateforme pour le dialogue et la coopération, en même temps que les autres priorités de la Présidence : lutte contre le terrorisme, protection de l'environnement et encouragement de la participation à des sociétés pluralistes. Morceaux choisis de son discours du 11 janvier.

A bord d'un avion du Gouvernement espagnol, le Président en exercice partage ses impressions sur sa visite à Belgrade et Pristina avec des journalistes.
Photo : OSCE/Mikhail Evstafiev

C'est la première fois que je prends la parole devant le Conseil permanent en tant que Président en exercice de l'OSCE, et je le fais avec des sentiments mitigés : sentiment de satisfaction tout d'abord, car il n'y a pas d'autres organisations comme l'OSCE sur la scène mondiale. Ce n'est ni une alliance militaire, ni une union économique, mais une organisation qui rassemble, de façon perma-

nente, 56 pays partageant une conception commune d'une Europe en sécurité, unie, libre et en paix avec elle-même. L'OSCE a vu le jour à Helsinki et a été consolidée à Paris, Moscou, Budapest et Istanbul. Nous continuons aujourd'hui de faire de cette vision une réalité grâce à nos échanges de tous les jours.

Les changements qui se sont produits au cours des 32 dernières années dans l'espace de l'OSCE, à l'intérieur de nos États et de nos sociétés, ont atteint des dimensions historiques. Nous devrions être fiers des avancées extraordinaires que nous avons réalisées.

Mais, d'un autre côté, cette fierté devrait être tempérée et prudente, du fait d'un sens élémentaire de la responsabilité. Nous devrions analyser judicieusement nos difficultés actuelles et affronter de façon directe et lucide les défis futurs.

Nous devrions travailler main dans la main si nous voulons que les générations futures nous considèrent comme nous aimerions l'être. Si nos enfants ne peuvent être fiers de nous demain, alors nous aurons échoué dans notre tentative collective, nous ne serons pas parvenus à notre vision partagée.

...La situation dans laquelle nous nous trouvons actuellement n'est pas facile. Les États participants et l'OSCE elle-même connaissent une période compliquée : c'est un fait avéré que les guerres dans les Balkans semblent avoir cessé, mais il reste, à un point considérable, la tâche délicate de réinstaurer la stabi-

lité régionale et de créer des cercles vertueux pour soutenir les États dans ce domaine. Nous avons fait de grands progrès en ce qui concerne la résolution des différends qui ont assailli l'ex-Yougoslavie, mais il reste encore beaucoup à faire pour renforcer la coexistence, les institutions démocratiques et l'état de droit dans certaines parties de la région.

La question du Kosovo occupera le centre de la scène en 2007. En tant que Président en exercice, je souhaite souligner notre engagement à maintenir la présence de l'OSCE sur le terrain. Nous devons continuer à appuyer les efforts qui y sont faits pour construire une société qui soit structurée, multiethnique et tolérante, qui soit attachée aux institutions démocratiques et au respect des droits de l'homme. L'Espagne considère qu'il est essentiel que la valeur ajoutée de l'OSCE soit reconnue comme il se doit (à savoir sa forte présence sur le terrain et son appui irremplaçable à l'établissement de l'état de droit) et que les négociateurs trouvent un cadre juridique approprié à sa présence future.

De nombreux États dans l'espace de l'OSCE connaissent une période difficile dans leur transition démocratique, et le processus ne peut en aucun cas être considéré comme terminé. Cela ne devrait pas nous surprendre car la démocratie ne peut être imposée de l'extérieur ni apparaître spontanément. Le développement de la démocratie requiert du temps, de la patience et de la persévérance ainsi qu'un cadre international favorable. Nous devons poursuivre, avec une détermination plus forte

que jamais, notre engagement à soutenir et à accompagner ces processus afin de garantir leur développement pacifique.

Par ailleurs, il apparaît clairement que l'OSCE continuera de jouer un rôle en ce qui concerne les conflits de longue date dans son espace. Notre participation doit avoir pour but de résoudre les profonds désaccords entre les parties impliquées dans ces différends, en rassemblant les communautés et les peuples dont les destins ont été réunis, et en renforçant les relations entre les sociétés situées sur les deux rives du Dniestr, en Géorgie et au Haut-Karabakh. Dans chacun de ces différends, des murs ont été érigés qui divisent les peuples ; il faut les faire tomber. Pour parvenir à une solution durable, nous devons intervenir *maintenant* pour fournir une base solide pour progresser.

CONFIANCE MUTUELLE

Je suis profondément préoccupé par le fait que les relations entre certains États participants continuent d'être tendues. Ni l'esprit ni la lettre des engagements de l'OSCE ne sortent renforcés de relations entre États participants caractérisées par des sanctions, des pressions ou une rhétorique agressive. Il nous faut retrouver la confiance mutuelle, et à cet effet nous appelons à la modération et à la bonne volonté des parties et à la ferme détermination de tous ceux d'entre nous qui participent à l'OSCE.

Il arrive que le consensus sur les valeurs et leur mise en œuvre pratique s'avère fébrile. En tant qu'États participants, nous devrions être



José Ángel López Jorrín est Ambassadeur extraordinaire pour la coordination de la Présidence espagnole de l'OSCE. Il représente la Présidence et l'aide à assurer ses fonctions. Plus récemment, l'Ambassadeur López Jorrín était conseiller auprès de la Direction générale pour l'Europe et l'Amérique du Nord du Ministère espagnol des affaires étrangères (2004). Il a été Ambassadeur d'Espagne en Bulgarie (2001) et en Bosnie-Herzégovine (1997). Auparavant, il dirigeait le service du Ministère des affaires étrangères en charge de l'OSCE et du Conseil de l'Europe (1995).



Josep Borrell Fontelles est l'Envoyé spécial du Président en exercice. Sa nomination est intervenue peu après le terme de son mandat de Président du Parlement européen (juillet 2004 – janvier 2007). M. Borrell Fontelles a été membre du Parlement régional de Madrid (1979–1982) et membre du Congrès des députés (1996–2004). Il a également occupé les fonctions de Secrétaire d'État aux finances et de Ministre des travaux publics, du transport, de l'environnement et des télécommunications.



OSCE/MICHAEL ESTARIEV

Dans le ciel des Balkans :
le Ministre des affaires
étrangères Moratinos
parcourt ses notes avec un
assistant.

capables de faire plus pour tenir nos engagements et les mettre en pratique d'une façon efficace. La question est simple : l'extrême complexité des défis auxquels nous devons faire face en cette période turbulente signifie que nos promesses sont vides de sens si elles ne permettent pas de parvenir à des résultats dans la pratique, et ce sont justement ces promesses qui constituent les fondations sur lesquelles repose l'OSCE.

Les difficultés que nous rencontrons ne résident pas simplement dans les relations entre États. Dans chaque nation, nos sociétés sont encore plus hétérogènes et sont menacées par l'intolérance, la discrimination et même la haine. L'Espagne cherchera à faire une utilisation intensive des institutions, mécanismes et activités dont dispose l'OSCE pour répondre de façon aussi efficace que possible à la nécessité de réconcilier d'une façon démocratique la diversité de nos sociétés pluralistes, ce qui exige la participation de toutes les parties concernées. Nous avons besoin d'une stratégie nous permettant de nouer le dialogue.

De nos jours, les menaces et les défis pour notre sécurité sont asymétriques, complexes, dynamiques et de nature transfrontière. Pour les résoudre, l'OSCE doit poursuivre ses efforts visant à créer un dialogue continu et une coopération plus étroite entre ses États participants et avec les organisations partenaires telles que l'Union européenne, l'OTAN, l'ONU et le Conseil de l'Europe, sans négliger les autres institutions et initiatives se trouvant tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'espace de l'OSCE.

L'OSCE n'existe pas prise isolément de son environnement immédiat. Nous ne pouvons garantir notre propre sécurité en ignorant les transformations monumentales qui ont lieu chez nos voisins de la région méditerranéenne, de l'Afrique sub-saharienne, du Moyen-Orient et de l'Asie de l'Est. Dans le monde interconnecté d'aujourd'hui, la sécurité de l'OSCE doit puiser ses racines non seulement à l'intérieur de son propre espace mais également plus loin, et en particulier en direction du Sud et de l'Est. C'est pour cela que nos relations avec

nos partenaires méditerranéens et asiatiques sont extrêmement importantes. Leur dialogue avec l'OSCE fournit des perspectives sécuritaires allant au-delà de notre propre région, et nous pensons qu'il doit être intensifié et renforcé.

Enfin, la situation au sein de notre organisation elle-même n'est pas facile. ...La « croissance zéro » du budget nous impose à tous la responsabilité de faire des choix, tant parmi les priorités que parmi les activités auxquelles nous décidons de participer. Nous ne devons pas hésiter à choisir ce qui semble nécessaire pour l'efficacité de l'Organisation.

Qu'est-ce que cela signifie ?

Avant tout, cela signifie que le « Projet Europe » n'est pas encore terminé. Dès le départ, l'OSCE avait pour objectif de faire de l'Europe un espace de paix, de sécurité, de liberté et de coopération, en surmontant toutes les confrontations idéologiques. Nous devons toujours continuer de travailler à cet objectif.

Nous devons revoir les promesses des années 90. Dans l'espace de l'OSCE, il est tout à fait possible que les circonstances favorables qui les ont vues émerger puissent ne pas se reproduire. La création d'une Europe en sécurité, vivant dans la paix, continue d'être un processus long et ardu, nécessitant des efforts soutenus et un débat permanent sur ces valeurs et la façon dont elles devraient être appliquées. La clé du succès réside dans le maintien de notre dynamique et dans le fait d'avancer dans la bonne direction en prenant en considération notre objectif ultime, qui est toujours celui qui a été formulé au départ.

Les nouveaux défis pour notre sécurité constituent un appel de clairon pour que nos actions se fondent sur des valeurs communes, et pour que nous renforçons et améliorions la série d'engagements que nous avons assumée conjointement.

Tous ces facteurs signifient que l'OSCE est aussi nécessaire aujourd'hui qu'elle l'était auparavant. Nous savons que les temps ne sont pas faciles, mais c'est justement pour cette raison que notre Organisation est si nécessaire.

A mesure que nous avançons à l'unisson pour résoudre les problèmes communs, nous devons garder à l'esprit la vision qui a inspiré la création de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, la CSCE. Nos États et nos sociétés ont besoin d'une tribune dans laquelle nos différences peuvent être partagées plutôt qu'aggravées, dans laquelle le dialogue est renforcé plutôt que négligé, et dans laquelle nous agissons en réaction à des nécessités communes. L'OSCE constitue cette tribune.

L'OSCE réaffirme son engagement à Belgrade et Pristina

Lors de sa visite à Belgrade et Pristina, les 26 et 27 février, le Président en exercice de l'OSCE Miguel Ángel Moratinos, Ministre espagnol des affaires étrangères, a souligné que l'Organisation continuerait d'apporter son assistance au renforcement de la démocratie dans la région.

« J'ai encouragé les dirigeants serbes à participer de façon constructive à la phase finale des consultations sur le statut futur du Kosovo », a déclaré le Président en exercice Moratinos après sa rencontre avec le Président Boris Tadić, le Premier Ministre par intérim Vojislav Koštunica, et le Ministre des affaires étrangères par intérim Vuk Drašković.

« Pour préserver le caractère multiethnique du Kosovo, toutes les parties concernées, dont Belgrade, Pristina et les Serbes du Kosovo, doivent trouver un compromis », a-t-il ajouté. [Veuillez vous reporter à la page xx pour le développement de cette question.]

Félicitant le Président Tadić pour le bon déroulement des élections législatives de fin janvier, le Président en exercice a déclaré qu'il était important d'accélérer le processus de formation d'un nouveau gouvernement afin de pouvoir reprendre des réformes indispensables. Il a souligné que l'OSCE et sa Mission en Serbie continueraient d'aider le pays à s'acquitter de ses engagements internationaux.

« Un nouveau gouvernement favorable aux réformes, constitué par une vaste coalition de partis politiques pro-européens, contribuera à faire avancer les choses. Les élections ont confirmé que le peuple de Serbie était, à une très large majorité, en faveur de nouvelles réformes démocratiques et de l'intégration européenne »,

a-t-il affirmé.

Il a également invité instamment le nouveau gouvernement à prendre des mesures concrètes et à coopérer pleinement avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie.

« Il est dans l'intérêt de l'Europe d'avoir une Serbie unie et démocratique », a-t-il déclaré. « Ces sept dernières années, depuis la chute de Milosevic, le pays a progressé considérablement en ce qui concerne le renforcement de la démocratie et l'adoption de normes européennes. Il ne fait aucun doute que l'avenir de la Serbie est en Europe. »

A Pristina, le Président en exercice a rencontré le Président Fatmir Sejdiu, des membres de l'équipe des négociateurs qui participent aux consultations sur le statut du Kosovo, des représentants de la communauté serbe du Kosovo et d'autres communautés non albanaises, ainsi que des fonctionnaires des Nations Unies.

« L'OSCE s'engage à continuer de jouer un rôle actif au Kosovo à

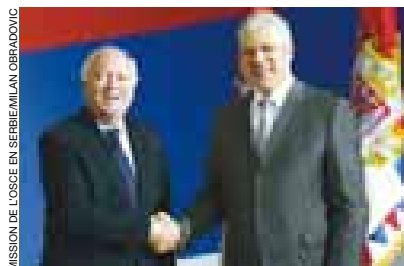
long terme, indépendamment du contenu et du calendrier du règlement de la question du statut final », a déclaré le Ministre des affaires étrangères Moratinos.

« Notre mission au Kosovo peut avoir un rôle déterminant à jouer dans le cadre de l'observation et du soutien de la mise

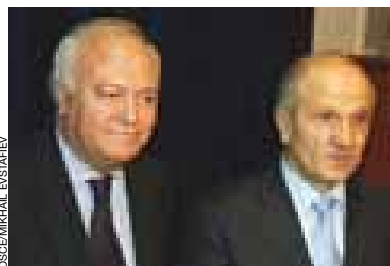
en œuvre du statut en mettant l'accent sur la décentralisation, les droits des communautés et le patrimoine culturel et religieux. »

Il a attiré l'attention sur les avantages potentiels qu'offrirait à l'ensemble des communautés le projet de proposition de l'Envoyé spécial de l'ONU Martti Ahtisaari.

« Il est indispensable, en ce moment crucial, que tous les peuples du Kosovo soient politiquement unis et patients. J'appelle également l'ensemble des communautés à s'abstenir de toute forme de violence. Toute action unilatérale devrait être évitée », a-t-il ajouté.



El Presidente en ejercicio de la OSCE, Miguel Ángel Moratinos, en Belgrado, con el Presidente de Serbia, Boris Tadić (fotografía de la izquierda), y en Pristina, con el Presidente Fatmir Sejdiu.



Des débats dans tout le Kosovo suscitent l'intérêt des citoyens pour les questions locales



Bien que le processus du statut domine l'actualité politique au Kosovo depuis maintenant plus d'un an, le travail effectué par la Mission de l'OSCE dans l'intérêt de toutes les communautés a suivi son cours.

Favoriser la croissance de la société civile au niveau local n'est que l'un des nombreux domaines d'action décisifs dans lesquels des progrès considérables ont été accomplis grâce à des initiatives de l'OSCE telles que celle des « ponts de l'amitié » qui s'étend au Kosovo tout entier.

Tirant parti de la vaste présence de la Mission sur le terrain, des débats sont organisés dans tout le Kosovo pour encourager les résidents à faire connaître leurs besoins et leurs préoccupations à leurs dirigeants municipaux. Ces activités aident les municipalités à se préparer à assumer des responsabilités plus étendues, comme prévu dans la proposition relative au règlement du statut du Kosovo.

D'ici la fin du projet en avril, près de 300 débats auront eu lieu dans toutes les municipalités du Kosovo.

Les résultats des débats publics – ainsi que les informations recueillies après analyse de près de 23 000 questionnaires axés sur l'interaction entre les municipalités et les résidents – serviront de base aux recommandations devant être transmises aux dirigeants municipaux en mai.

Des résidents de Besi/Besinja ont participé, le 22 février, à un débat animé sur les questions de l'impartialité, de la transparence et de la responsabilité au sein de l'administration locale.

Photos : OMIK/Hasan Sopa



Résoudre la dernière question en suspens dans les Balkans

Dans la capitale du Kosovo, une fresque géante indique la direction de l'Europe.

Évoquant les réalisations de l'OSCE dans le domaine du renforcement des institutions au Kosovo, l'Envoyé spécial des Nations Unies, Martti Ahtisaari, a pris la parole devant le Conseil permanent pour la troisième fois cette année, le 20 février, afin d'informer les États participants des derniers développements en date concernant le règlement de ce qu'il a appelé la « dernière question en suspens dans les Balkans occidentaux ».

Le lendemain, 21 février, M. Ahtisaari a tenu une autre série d'intenses consultations à Vienne portant sur tous les aspects d'une proposition détaillée pour le règlement de la question du statut du Kosovo afin de donner aux parties une nouvelle occasion de préciser leurs positions et d'atténuer leurs divergences.

Ces consultations ont été suivies, le 10 mars, d'une réunion finale de haut niveau sur une proposition générale révisée, à l'issue de laquelle il a déclaré à la presse : « je regrette d'avoir à dire, qu'en fin de compte, les parties n'ont pas souhaité s'écarter de leurs positions antérieures... j'en conclus que les possibilités de négociation ont été épuisées. » Qualifiant sa proposition de « compromis réaliste », l'Envoyé spécial a fait part de son intention de la finaliser pour la présenter au Conseil de sécurité de l'ONU au cours des prochaines semaines.

Les extraits ci-après de ses observations devant le Conseil permanent portent essentiellement sur les éléments clés de son projet de proposition et sur le futur rôle de l'OSCE au Kosovo.

Mon projet de proposition détaillée prend en considération les résultats du travail intensif effectué avec les deux parties et des consultations régulièrement menées pendant plus d'une année avec le Groupe de contact, l'Union européenne, l'OTAN et d'autres organisations internationales.

Nous avons eu au total 15 sessions de négociations à Vienne, 26 missions d'experts, et des visites à Belgrade et Pristina par mon adjoint Albert Rohan et moi-même... En dépit de nos efforts soutenus visant à aplanir les divergences entre les deux parties, ces dernières n'ont pu se mettre d'accord que sur certains aspects spécifiques. Là où aucun accord n'a été obtenu, je propose des solutions que j'estime être justes et impartiales.

L'objectif de ma proposition est de jeter les bases d'une société multiethnique et démocratique qui soit viable et stable et dans laquelle les membres de toutes les communautés – en particulier les Serbes du Kosovo – peuvent mener une vie digne, sûre et économiquement plus viable qu'elle ne l'est en ce moment. Plus des deux tiers du document portent sur la protection des communautés non-majoritaires, avec un accent particulier sur les Serbes du Kosovo :

- Le règlement définit des éléments clés qui doivent être intégrés dans une future constitution du Kosovo. Bon nombre de ces éléments, en particulier le vote à la double majorité dans plusieurs domaines par la future assemblée, visent à assurer la protection des Serbes du Kosovo et d'autres communautés minoritaires ;
- Le Serbe y est déclaré langue officielle et il contient des dispositions spécifiques sur l'utilisation des autres langues des communautés minoritaires, ainsi que sur le droit à l'éducation dans ces langues ;
- Six municipalités nouvelles ou élargies à majorité serbe seront créées et certaines d'entre elles auront des compétences supplémentaires, en particulier dans le domaine des soins de santé secondaires et de l'enseignement supérieur ;
- En outre, toutes les municipalités à majorité serbe auront le droit de coopérer avec les institutions serbes ainsi que de recevoir des financements de la République de Serbie, et ce d'une manière plus transparente qu'aujourd'hui.
- Le règlement contient également des dispositions destinées à protéger l'Église orthodoxe serbe et à faire en sorte qu'elle reste une institution religieuse active et pérenne.

La proposition prévoit ce qui suit : dispositions constitutionnelles de base ; droits accrus des communautés et de leurs membres ; principes de la décentralisation, avec des cartes délimitant les nouvelles municipalités à ma-

rité serbe ; [respect du] patrimoine religieux et culturel, avec des cartes délimitant les zones de protection ; une force de sécurité du Kosovo ; une future forte présence civile et militaire internationale au Kosovo ; et l'agenda législatif immédiat du futur parlement.

Les annexes sur la sécurité et la présence internationale n'ont pas été négociées directement avec les parties, mais ont été le résultat de consultations intensives entre le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU chargé de superviser les pourparlers sur le statut final du Kosovo (UNOSEK) et la communauté internationale.

Que signifie le projet de proposition détaillée pour l'OSCE ?

Premièrement, permettez-moi de rappeler que l'Organisation s'est intéressée à la question du Kosovo dès le début, par exemple dans le cadre de la Mission de vérification au Kosovo qui a été déployée dès 1998. Nous demandons maintenant que l'Organisation maintienne sa vaste présence avec une solide mission de terrain pour appuyer l'action du Représentant civil international (RCI) et de la Mission menée dans le cadre de la politique européenne de sécurité et de défense (PESD).

Je note avec satisfaction que le travail entre l'OSCE et l'équipe préparatoire du Bureau civil international (BCI) concernant leur future coopération se poursuit. Un mécanisme efficace de coordination sur le terrain sera un aspect important de cette coopération. Pour ce faire, j'ai proposé la création d'un comité de coordination devant être présidé par le RCI et dont l'OSCE serait l'un des principaux participants.

Deuxièmement, compte tenu de l'expérience de l'OSCE et de ses connaissances institutionnelles, l'Organisation sera vraisemblablement invitée à certifier que les futures élections générales et municipales auront satisfait aux normes internationales.

Troisièmement, en concertation avec la Mission de la PESD, l'Organisation pourrait également poursuivre ses activités dans les domaines des droits de l'homme et de l'état de droit, même si le renforcement des capacités ne fait pas partie de ma proposition étant donné qu'il n'est pas lié à la question du statut du Kosovo.

Quatrièmement, il est envisagé que l'OSCE participe au suivi de la mise en œuvre du règlement dans le domaine du patrimoine culturel et religieux. Ma proposition prévoit que l'OSCE, en raison de sa vaste présence de terrain, soit représentée au sein du Conseil de mise en œuvre et d'observation qui s'occupe des questions liées au patrimoine religieux et culturel serbe au Kosovo. L'Organisation pourrait, par exemple, jouer un rôle de médiateur entre l'Église orthodoxe serbe et les autorités muni-

cipales en ce qui concerne les zones de protection et porter des problèmes à l'attention du Conseil de mise en œuvre et d'observation ou du RCI, selon qu'il conviendra.

... Dans le cadre de ce processus [de consultations entre les parties], il a été beaucoup question de parvenir à un compromis sur la question du statut. Compromis signifiait toutefois que chaque partie souhaitait que l'autre accepte sa propre position. Aucun délai ni aucune réunion ne suscitera de changement dans ce comportement. J'aurais voulu paraître plus optimiste mais, comme je l'ai déclaré précédemment, il est très peu probable qu'une solution de compromis émerge en ce qui concerne la question du statut.

Il s'avèrera difficile de trouver une solution à la question du statut du Kosovo si l'on ignore ce qui y a mal tourné au cours des années 90 et [ne tient pas compte] de ce qui s'est produit au sein de la société depuis lors. Ma proposition n'est pas non plus idéale, mais elle est réaliste, pragmatique et viable pour tous les résidents du Kosovo. En fait, elle assure la protection efficace des droits de la communauté serbe kosovare ainsi que de son patrimoine culturel et religieux. Toutefois, ma proposition ne peut que servir de cadre. La mise en œuvre demandera du temps et ne peut réussir qu'avec la coopération de toutes les communautés du Kosovo.

Le temps ne joue pas en notre faveur. J'ai déjà retardé ma présentation de deux mois en raison des élections récemment tenues en République de Serbie. Tout report supplémentaire n'apporterait aucun avantage, mais pourrait avoir un effet déstabilisant sur le terrain. Il est donc dans notre intérêt et de notre responsabilité de résoudre la question du statut une fois pour toutes.

Pour réussir, j'ai besoin de votre appui pour mon action et pour le règlement de cette question. Le travail préparatoire relatif à la mise en œuvre du règlement, en particulier entre l'OSCE, la MINUK et le RCI, devrait également continuer de progresser. Le Conseil permanent aura à approuver la création de la future mission de terrain de l'OSCE qui sera chargée d'appuyer le RCI dans le cadre de la mise en œuvre des aspects clés du règlement.

Je vous suis très reconnaissant du tour encourageant pris jusqu'à présent par les travaux préparatoires. Au cours des semaines à venir, je compterai sur le soutien ininterrompu de chacun d'entre vous tandis que nous travaillons ensemble à résoudre cette dernière question en suspens dans les Balkans occidentaux.

L'Envoyé spécial de l'ONU Martti Ahtisaari a informé les États participants sur la situation au Kosovo à trois reprises cette année.



L'OSCE s'attèle à son agenda élargi pour 2007



PAR MARTIN NESIRKY ET DOV LYNCH

Les réunions du Conseil ministériel allègent rarement la charge de travail de l'OSCE, mais fixent en général la direction à suivre.

La réunion de décembre à Bruxelles n'a pas fait exception. Les ministres des 56 États participants ont convenu d'un agenda élargi englobant les trois domaines, ou dimensions, de la sécurité et ont pris des décisions contribuant dans une certaine mesure à réformer l'Organisation. Toutes donnent des orientations à la Présidence espagnole de cette année et à l'OSCE dans son ensemble.

« La Belgique n'a pas ménagé ses efforts, pour ainsi dire sur tous les tableaux, pour réintroduire un meilleur équilibre entre les trois dimensions, les trois piliers sur lesquels est fondée l'OSCE » a indiqué le Ministre des

affaires étrangères Karel de Gucht, qui a été le Président en exercice en 2006 et a accueilli la réunion du Conseil ministériel dans le vaste Centre des expositions de Bruxelles (Heysel/Heizel) à la périphérie de la capitale belge.

Dans la sphère politico-militaire, les Ministres ont convenu que l'OSCE devrait poursuivre ses travaux visant à faire face aux problèmes des armes légères et de petit calibre, notamment leur trafic illicite par voie aérienne. [Réunis à Vienne le 21 mars, des experts ont débattu de l'élaboration d'un mécanisme qui permettrait un échange d'informations sur les règlements et les législations nationales concernant les contrôles à l'importation et à l'exportation relatifs au secteur du transport aérien. La possibilité de rédiger un guide des meilleures pratiques a aussi été envisagée.]

L'OSCE collaborera également à l'application de la résolution 1540 (2004) du Conseil de

Karel de Gucht, Président en exercice sortant et Ministre belge des affaires étrangères, consulte le plan de la photo de famille lors de la Réunion du Conseil ministériel de Bruxelles.
Photo : Belga/Benoît Doppagne

sécurité de l'ONU, qui a pour but d'empêcher ou d'éradiquer la prolifération des armes de destruction massive.

La lutte contre le terrorisme, qui est l'une des priorités de la Présidence espagnole, reste au centre des préoccupations alors que l'OSCE étudie les moyens de prévenir l'utilisation à des fins criminelles ou terroristes des passeports et de l'Internet. La Russie et les États-Unis d'Amérique coorganiseront une conférence qui se tiendra à Vienne les 31 mai et 1er juin sur la façon dont les secteurs privé et public peuvent œuvrer de concert pour faire face au terrorisme.

« L'Espagne est un pays qui a enduré la barbarie, qui prend des mesures pour la contrer avec une grande détermination politique tout en appelant dans le même temps, au sein de l'Organisation, à la reconnaissance et à la protection des victimes, » a indiqué le Ministre espagnol des affaires étrangères, Miguel Ángel Moratinos, à Bruxelles.

Sur les questions économiques et environnementales, les Ministres ont convenu que l'Organisation devait poursuivre ses activités sur la base de celles accomplies en 2006 dans le domaine du transport, en particulier en Asie centrale. Des experts se réuniront à ce sujet à Douchanbé (Tadjikistan), probablement en octobre, pour mettre en relief le rôle du transport dans la sphère plus large de la sécurité.

Les Ministres ont également convenu que le Conseil permanent, le principal organe décisionnel régulier de l'OSCE, devrait promouvoir le dialogue sur la sécurité énergétique et participer à la sensibilisation aux travaux du G8 sur le réchauffement climatique.

Une conférence de premier plan sur la lutte contre les discriminations aura lieu à Bucarest les 7 et 8 juin, et l'Espagne accueillera également un forum de la jeunesse avant le Conseil ministériel de Madrid. Ces deux manifestations s'inscrivent dans le prolongement des décisions ministérielles de Bruxelles ayant trait à la sécurité humaine. La lutte contre la traite a également figuré en bonne place à la réunion de Bruxelles, et l'accent devrait être mis en 2007 sur la

lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants.

Les efforts de lutte contre la traite étant communs à plusieurs domaines de la sécurité et étroitement liés à la lutte contre le crime organisé, le Secrétaire général, Marc Perrin de Brichambaut, a créé un groupe de travail devant contribuer à consolider les compétences dans ce domaine.

Le rôle du Secrétaire général a été légèrement ajusté dans certains domaines dans le cadre des réformes convenues à Bruxelles pour renforcer l'efficacité de l'Organisation. Il a également été prié de mettre en place une « budgétisation par programme fondée sur la performance », censée permettre d'évaluer plus facilement la façon dont l'Organisation atteint ses objectifs. Une nouvelle structure à trois comités a été introduite dans le cadre du Conseil permanent pour permettre un équilibre des trois dimensions de la sécurité et améliorer les travaux préparatoires.

Les Ministres n'ont pas pu parvenir au consensus requis sur la proposition du Kazakhstan de présider l'OSCE en 2009, mais ont décidé de réexaminer cette question au plus tard au prochain Conseil ministériel, qui doit se dérouler les 29 et 30 novembre à Madrid.

Martin Nesirky est porte parole de l'OSCE et Dov Lynch est conseiller principal auprès du Secrétaire général.

Karel de Gucht et Miguel Ángel Moratinos avec le Ministre croate des affaires étrangères, Kolinda Grabar-Kitarović, et le Ministre grec des affaires étrangères, Theodora Bakoyannis



BELGA/RENIT DORPAGNE



LA PRÉSIDENTE

Un nouveau Don Quichotte attend en coulisse

PAR L'AMBASSADEUR BERTRAND DE CROMBRUGGHE

Lorsque nous avons finalisé, à Bruxelles, l'impressionnante quantité de documents traitant du terrorisme, du crime organisé, de l'exploitation des êtres humains, et de questions telles que le transport, la sécurité énergétique, les migrations, la tolérance et la liberté des médias, pour n'en citer que quelques unes, il y a eu des applaudissements, et même un court moment de joie délicate. J'ai alors pensé : « les délégations sont peut-être de notre côté après tout. »

Pour être franc avec vous, cela a été, pour la Présidence à Bruxelles et pour moi et mon

équipe à Vienne, une tâche ardue pendant toute l'année. Cela a été une bataille difficile mais également passionnante, comme la quête d'un sommet l'est toujours. Alors, ne nous plaignons pas, nous avons eu notre part de satisfaction.

La longue progression vers le sommet lui-même nous a réchauffé le cœur. Nous nous sommes imaginés Sisyphe heureux. Nous pensions qu'après tout l'OSCE pouvait lentement aller de l'avant en direction du bon sens. Nous pensions également que l'immobilité politique n'était pas concevable, que nous devions constamment progresser, avec toute la puissance de l'intelligence humaine.

Certaines délégations émettent encore des

Un moment de légèreté partagée : (assis) le Président en exercice sortant, le Ministre belge des affaires étrangères Karel de Gucht ; Walter Stevens, Chef de Cabinet adjoint du Ministre des affaires étrangères ; (debout) l'Ambassadeur De Crombrughe ; Sonya Van Nieuwenhuyze, assistante administrative à la délégation de la Belgique à Vienne ; et Pierre Chevalier, Envoyé spécial de la Présidence belge.
Photo : Belga/Benoît Doppagne

objections ? Peut-être, et si c'était le cas nous présentons nos excuses par avance, mais nous ne nous sentons pas troublés.

Jean de la Fontaine a raconté la merveilleuse histoire d'un meunier qui voyage sur une route de la légendaire Provence avec son fils et son âne. Le premier groupe de voyageurs qu'il croise fait des commentaires sur sa stupidité du fait que l'animal est dépourvu de charge. Le meunier l'enfourche alors. Un deuxième groupe de voyageurs trouve honteux que son fils ait à marcher. Le meunier descend alors et fait monter son fils sur l'animal. Un troisième groupe de voyageurs ne comprend pas pourquoi c'est le vieil homme qui marche, et non pas le jeune garçon. Il remonte alors sur son âne, mais cette fois-ci avec le garçon monté derrière lui. Voyant cela, un quatrième groupe de voyageurs s'offusque de voir le pauvre animal surchargé et maltraité, et menace de dénoncer le meunier.

« Est bien fou du cerveau qui prétend contenter tout le monde et son père, » conclut La Fontaine.

Presque rien de semblable avec l'OSCE ! Tout le monde veut gouverner, personne ne veut être un citoyen. Pour reprendre un ancien concept grec, ou est donc la *polis* ?

Nous sommes 56 États participants, une organisation « large », et complètement décentralisée, avec de nombreuses ramifications fonctionnant dans une liberté presque totale. Nous sommes une organisation qui tolère à peine le commandement.

D'ailleurs, et j'ouvre là une parenthèse, l'un des plaisirs de la Présidence est de recevoir toute sorte de courriers, certains moins en rapport avec l'OSCE que d'autres, certains plus drôles que d'autres. Au tout début de 2006, j'ai reçu une lettre que je me suis promis de vous faire partager en temps voulu. Elle émane d'un certain M. Martin John Callanan, de Londres. Je n'ai aucune idée de qui ce type peut être ou du lien qu'il peut avoir avec l'OSCE.

Sa lettre est très simple : « M. le Président, je respecte votre autorité. » Génial ! Qu'est-ce qui a bien pu lui mettre ça en tête, je me le demande ! Cela semblait être un début prometteur, mais je peux vous l'assurer, cela n'a inspiré qu'un rêve court et fou, rien de plus. Je n'en ai pas parlé avant au cours de cette Présidence, j'avais peur d'être mal compris.

Fermons la parenthèse. La liberté d'action dont jouissent nos institutions et nos opérations de terrain, nos représentants, le personnel détaché et autres est vraiment motivante. A n'en pas douter, un très bon travail, utile, est accompli chaque jour. Je n'ai personnellement jamais laissé passer une occasion de le souligner. Pourtant, il est également vrai que, comme l'ont remarqué ceux qui sont devenus familiers avec le fonctionnement de notre Organisation, la continuité et la cohérence ne sont pas les points forts de l'OSCE. Le système soutient insuffisamment les unités décentralisées alors que leur libre créativité est très souvent circonscrite et de courte durée, dans les cas où l'on en entend parler.

Quelqu'un m'a dit un jour que l'OSCE ressemblait à un insecte stupide, qui passait la moitié de son temps à construire le cocon dont il avait besoin et l'autre moitié à le détruire. C'est probablement exagéré, mais c'est toutefois une image à méditer.

Pendant toute l'année, la Présidence court d'un bout à

l'autre de l'OSCE, faisant face aux urgences, luttant contre les ingérences, ne pouvant s'en remettre à aucune convergence naturelle d'une myriade d'initiatives, luttant pour conserver un tant soit peu l'orientation donnée aux actions entreprises et en ayant alors du mal à expliquer ce qui s'est passé, même lorsqu'elle ne le comprend pas vraiment elle-même.

La liberté d'initiative est peut-être un concept clé dans notre système. Toutefois, sans structure, sans un minimum d'ordre, l'OSCE ne peut rendre les services durables que les États participants sont en droit d'attendre d'elle.

Paul Claudel a dit une fois : « O mon Dieu, je suis libre, délivrez-moi de la liberté ! » L'OSCE aujourd'hui risque de parvenir à un stade où elle succombera à sa décentralisation excessive, où ses ramifications se dresseront l'une contre l'autre. N'est-ce pas ce dont nous avons été témoins au cours de la crise des caricatures ? Les décisions prises à Bruxelles règlent dans une certaine mesure la question de la décentralisation. Elles doivent être minutieusement suivies.

Je donne peut-être une impression apocalyptique mais je ne suis pas inquiet. La raison en est simple, c'est le calendrier. Bien que la Présidence de l'OSCE soit une expérience exigeante et ingrate, il y a toujours quelqu'un au bout, le 1er janvier, prêt à s'atteler à la tâche et à reprendre le flambeau.

« Il y aura toujours de par le monde quelques Don Quichottes ; il y aura toujours d'obscurs martyrs d'une bonté gauche, d'une probité maladroite, d'une trop transparente ingénuité ; de belles âmes dupes de leurs illusions généreuses ; des êtres excellents qui, pour prix de leurs douces et affectueuses vertus, n'attraperont que brutalités et horions.

N'en connaissez-vous point ? moi j'en connais et j'en vénère : il sont fous, mais l'élite encore de l'espèce humaine. »

(Merci, Cervantès, pour ces très belles citations.)

Carlos Sánchez de Boado, je vous transmets solennellement les attributs de la Présidence : le marteau bien sûr, mais également le coussin, celui censé décorer le « canapé de la prévention des conflits », et que vous devez toujours garder dans votre bureau. Ce coussin et le canapé, dit la légende, ont le pouvoir de détourner les visiteurs de toute intention litigieuse et de les faire travailler pour la paix, et donc pour l'OSCE, et donc pour la Présidence.

Le coussin est également un bon bouclier contre les horions.

Bonne chance à partir du 1er janvier 2007 !

Cet article est adapté des observations jouées de l'Ambassadeur Bertrand de Crombrugge aux représentants des États participants à la Hofburg le 21 décembre 2006, à l'occasion de la fin de son mandat de Président du Conseil permanent au cours de la Présidence belge.



PRÉSIDENT LITUANIEN

Valdas Adamkus chérit la vision d'une Europe « entière et libre »

La dichotomie entre « à l'Est de Vienne » et « à l'Ouest de Vienne » n'a pas de signification pour son pays, a déclaré le Président lituanien Valdas Adamkus devant le Conseil permanent le 8 mars, à l'occasion d'une visite de travail de trois jours dans la capitale autrichienne. Un corpus commun d'engagements — une « boussole » qui oriente le comportement des États participants — est à la base de l'OSCE, a-t-il déclaré, demandant que davantage soit fait pour créer les conditions qui permettraient d'effacer les lignes de division, « à la fois sur le terrain et dans nos esprits ». Des extraits de l'allocution du Président sont repris ci-après.

Le Président Valdas Adamkus, accompagné de l'Ambassadeur de Lituanie Rytis Paulauskas, est accueilli au Centre des congrès de la Hofburg par l'Ambassadeur d'Espagne Carlos Sánchez de Boado.
Photo : Džoja Gunda Barysaitė/Bureau du Président lituanien

Il est une idée que je chéris profondément et je pense que nous le faisons tous. Il s'agit de celle d'édifier une Europe « entière et libre » et une Europe qui est en paix avec elle-même. C'est une idée qui m'a toujours tenu à cœur et qui rend l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe unique en son genre.

L'espace de l'OSCE, fondé sur la vision de l'intégration et de la coopération pour rendre notre continent indivisible et libre, s'étend de Vancouver à Vladivostok, de la mer Caspienne

à la mer Baltique et du Canada à l'Asie centrale.

Nous avons parcouru beaucoup de chemin depuis les jours difficiles d'Helsinki en 1975. L'Europe a été orientée dans une voie précise, les murs de la méfiance ont été abattus, des familles ont été réunifiées et des guerres arrêtées. Des troupes étrangères se sont retirées d'un certain nombre d'États, dont la Lituanie.

La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe a joué un rôle crucial de catalyseur des transformations démocratiques. Les groupes d'Helsinki qui ont vu le jour en de nombreux endroits ont été le héraut de la détermination à vivre dans une société démocratique et de l'espoir que cet objectif était à notre portée.

La Charte de Paris de 1990 a défini une vision pour une nouvelle Europe élargie, en partant du principe que « l'Europe entière et libre appelle un nouveau départ ». Nous avons parcouru beaucoup de chemin depuis Paris. Toutefois, notre tâche n'est pas terminée et notre vision n'est pas complète.

MOTIF DE FIERTÉ

Un corpus commun d'engagements est à la base de l'OSCE. Ces engagements ont été conçus pour servir de « boussole » orientant notre comportement. Ils sont un motif de fierté, mais nous rappellent également à notre responsabilité de répondre aux aspirations auxquelles nous avons tous souscrit.

Pour mon pays, OSCE signifie « nous » et non pas « nous et eux ». La dichotomie entre

« à l'Est de Vienne » et « à l'Ouest de Vienne » n'a aucune signification à nos yeux.

Si beaucoup a été fait pour unifier l'espace de l'OSCE et supprimer les lignes de division du passé, nous devons reconnaître qu'il subsiste des régions caractérisées par des tensions et l'absence de dialogue. Tant que les conflits ne sont pas réglés dans le Caucase du Sud et en Moldavie et que des tensions persistent dans certaines parties d'Europe du Sud-Est, il nous reste du travail à faire. Notre responsabilité commune dans ce contexte est de renforcer la confiance en remédiant aux désaccords et de garantir la sécurité, l'intégrité territoriale et la souveraineté des États participants.

ADHÉSION A L'EUROPE

L'idée sur laquelle se fonde l'OSCE est chère à tous les Lituaniens. Pendant de nombreuses années, l'OSCE a été notre guide vers les objectifs et les valeurs démocratiques et nous a toujours incités à l'action. Après avoir vécu dans un isolement imposé, la Lituanie a légitimement rejoint la famille européenne en tant que membre à part entière de l'OSCE, de l'UE et de l'OTAN. Les valeurs et les engagements de l'OSCE ainsi que ses institutions nous ont guidés à travers ce processus, ce dont le peuple lituanien est très reconnaissant. Et, en raison de cela, nous souhaitons contribuer davantage.

C'est cet engagement qui nous motive à faire acte de candidature pour la présidence de l'OSCE en 2010. Pour sa Présidence, la Lituanie offre la continuité et un engagement actif à promouvoir la mise en œuvre des engagements de l'OSCE, à encourager la coopération régionale et à contrer les menaces anciennes et nouvelles à la sécurité et à la stabilité.

Je souhaite attirer votre attention sur les points ci-après qui présentent un intérêt particulier pour mon pays :

Les défis planétaires du XXI^e siècle constituent l'activité principale de l'OSCE. Contrer la menace du terrorisme et du crime organisé, lutter contre la discrimination et promouvoir la tolérance, résoudre les problèmes urgents que sont la sécurité énergétique, la protection de l'environnement et les migrations, et promouvoir la liberté de circulation représentent et continueront de représenter une part importante de l'agenda de l'Organisation.

L'OSCE joue déjà un rôle considérable, par l'intermédiaire du Secrétariat, en aidant les États participants à réformer leurs services de police et à adopter progressivement des méthodes nouvelles et modernes en la matière. Nous appuyons fermement cette initiative et sommes conscients que nous pourrions faire bien davantage, en particulier en envisageant le rôle d'éventuelles opérations de police dans les zones de conflit prolongé.

Toutefois, nous n'en sommes pas encore au point où nous pouvons affirmer que les efforts de l'OSCE ou de toute autre organisation régionale sont suffisants. Nous sommes donc très enthousiastes au sujet de la décision de l'Union européenne d'aller à la rencontre des États d'Asie centrale et espérons sincèrement que cette initiative sera bien accueillie.

Assurément, nous devons faire davantage pour mieux nous comprendre les uns les autres en favorisant les contacts entre les peuples et en encourageant les relations

d'affaires et le tourisme, en particulier en vue de découvrir la richesse du patrimoine culturel de l'Asie centrale et les nouvelles possibilités qu'offrent ses pays.

PROCESSUS DE VILNIUS

Un des enseignements les plus importants tirés de l'expérience lituanienne de ces 15 à 16 dernières années est celui de l'importance des relations de bon voisinage et de l'édification d'une région entretenant de solides liens de coopération à tous les niveaux. De ce fait, aujourd'hui, la région de la mer Baltique peut être fière de ses institutions régionales actives, de ses contacts entre les peuples ainsi que de ses échanges et même de son agenda régional commun. Je suis fier du fait qu'une série de réunions et de conférences de haut niveau tenues dans le cadre du processus dit « Processus de Vilnius » ait grandement contribué au succès de cet effort de rapprochement.

Nous estimons que l'OSCE devrait favoriser la coopération sous-régionale là où l'identité régionale n'existe guère et où les pays peinent encore à trouver un terrain d'entente pour le dialogue.

Pour notre part, le concept de la coopération régionale et la politique de bon voisinage ont permis de résoudre de nombreux problèmes difficiles. Un accord mutuellement acceptable avec la Russie sur le transit de passagers à destination et en provenance de la région de Kaliningrad n'en est qu'un exemple, mais il est révélateur. De fait, c'est par des mesures pratiques et pragmatiques de ce genre que nous pouvons bâtir un espace de l'OSCE uni pour les États, les sociétés et les individus.

Je suis certain que nous pouvons tous faire davantage pour réunir les conditions appropriées pour effacer les lignes de division et supprimer les barrières qui subsistent encore parmi nous, à la fois sur le terrain et dans nos esprits.

Nous ne devrions pas fuir les difficultés, mais tirer confiance de notre passé commun et des défis que nous avons déjà surmontés grâce à notre détermination commune. En conjuguant nos efforts, dans l'harmonie et avec un sens partagé des responsabilités, nous pouvons nous rapprocher considérablement de la vision d'une « Europe entière et libre » qui nous avait rassemblés en premier lieu.

Coopération de part et d'autre du Danube dans la lutte contre la drogue et le crime

L'OSCE, comme on le fait souvent remarquer, est un « accord régional » des Nations Unies au sens du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, ce qui en fait un instrument de premier recours pour l'alerte précoce, la prévention des conflits, la gestion des crises et le relèvement après un conflit. Ce que cela signifie réellement n'est toutefois pas toujours clair. Pour illustrer comment cet accord fonctionne en pratique au profit de la paix internationale et de la sécurité régionale, il est utile d'examiner de près la relation entre le Secrétariat de l'OSCE et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) qui sont tous deux sis à Vienne.

**PAR WALTER KEMP ET
STEPHANIE LIECHTENSTEIN**

La drogue, le crime et le terrorisme figurant au premier rang des préoccupations mondiales en matière de sécurité, les États participants de l'OSCE demandent de plus en plus fréquemment aux organisations internationales de leur fournir une assistance technique et examinent des moyens de coopérer plus étroitement entre eux. Les menaces transnationales exigent des réponses multinationales et l'OSCE comme l'ONUDC sont bien placés pour fournir un soutien.

« Si l'on examine la Stratégie de l'OSCE visant à faire face aux menaces pour la sécu-

Le Directeur exécutif de l'ONUDC Antonio Maria Costa à la Réunion du Conseil ministériel en décembre 2006.



BELGABENOIT DORPAGNE



rité et la stabilité au XXI^e siècle (2003), bon nombre des principales questions relèvent du mandat de l'ONUDC », explique le Secrétaire général de l'OSCE Marc Perrin de Brichambaut. Et le fait que l'Office des Nations Unies à Vienne se trouve juste de l'autre côté du Danube facilite la coopération. « Nous avons de très bons contacts de travail et, comme de nombreux ambassadeurs à l'OSCE sont accrédités auprès des deux organisations, ils connaissent bien ces questions. La coopération est excellente. »

CRIME ORGANISÉ

La communauté internationale tente de ne pas se laisser distancer par l'évolution de la nature des menaces pour la sécurité en élaborant des accords pertinents et adaptés à la situation. Pour sa part, l'ONUDC a facilité la conclusion de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, qui est entrée en vigueur en 2003 et en est désormais le dépositaire. Également appelée « Convention de Palerme », il s'agit de l'instrument international le plus novateur jamais conçu pour promouvoir la coopération en vue de prévenir et de combattre la criminalité transnationale organisée.

En 2005, lors de la Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE tenue à Ljubljana, les États participants ont été invités instamment à signer et à ratifier la Convention de Palerme. Des mesures de suivi ont été préconisées par la Présidence belge de 2006, qui avait placé la menace constituée par le crime organisé au



POLICE NATIONALE TURQUE

sommet de sa liste de priorités. Grâce à un atelier conjoint de l'ONUDC et de l'OSCE organisé en mars 2006, leur nombre a effectivement augmenté.

C'est une bonne nouvelle pour l'ONUDC qui s'efforce d'améliorer la détection et la répression ainsi que l'entraide judiciaire par le biais de la coopération régionale. Le crime organisé représente une menace majeure pour l'espace de l'OSCE », affirme le Directeur exécutif de l'ONUDC Antonio Maria Costa. « Les criminels ne respectant pas les frontières, nous devons donc allonger le bras de la loi afin que les réseaux de détection et de répression deviennent plus efficaces que les réseaux criminels ».

LUTTE CONTRE LA TRAITE

Le Protocole additionnel à la Convention de Palerme, visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, offre une autre occasion idéale de coopération entre l'ONUDC et l'OSCE. La ratification du Protocole par les États participants figure en bonne place dans le Plan d'action de l'OSCE pour lutter contre la traite des êtres humains.

Pour aider les États à atteindre cet objectif, la Représentante spéciale et Coordinatrice de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains ainsi que les missions de terrain leur fournissent une assistance en vue de modifier et d'appliquer la législation ainsi que pour adopter des mesures efficaces de lutte contre la traite.

M. Costa espère que les États participants de l'OSCE s'associeront à une nouvelle initiative mondiale de lutte contre la traite des êtres humains et l'esclavage moderne, qui fera l'objet d'une conférence internationale à Vienne fin novembre.

La demande de services d'experts juridiques et techniques est importante, les États tentant de s'adapter aux exigences imposées par toute une série de nouvelles mesures globales contre

le crime organisé, la corruption et le terrorisme. L'ONUDC et l'OSCE sont tous deux en mesure d'offrir aux États l'assistance dont ils ont bien besoin pour leur permettre de concrétiser leurs bonnes intentions. Après tout, la ratification n'est que la première étape. Ce qui compte, c'est la mise en œuvre.

ACTION CONTRE LE TERRORISME

Dans le seul domaine de l'action contre le terrorisme, 13 instruments universels sont entrés en vigueur. L'Unité d'action de l'OSCE contre le terrorisme s'emploie à obtenir un taux de ratification de 100 % parmi les États participants de l'OSCE. En coopération avec l'ONUDC, l'Unité aide également les États à renforcer la coopération juridique dans la lutte contre le crime, en particulier sur des questions liées au contre-terrorisme, telles que l'extradition et l'entraide judiciaire.

Pour améliorer les compétences techniques au niveau national, l'OSCE et l'ONUDC organisent régulièrement des ateliers conjoints à l'intention d'experts techniques, tel que celui accueilli pour l'Asie centrale et le Caucase en février 2007. « Ces ateliers offrent l'occasion de renforcer les engagements politiques et de transmettre aux États les capacités dont ils ont besoin pour l'application de mesures concrètes », explique Jean-Paul Laborde, le chef du Service de prévention du terrorisme de l'ONUDC.

BLANCHIMENT DE CAPITAUX

Les efforts complémentaires à ceux de l'OSCE déployés de l'autre côté du Danube s'étendent à des initiatives contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la corruption.

L'ONUDC est le dépositaire de la Convention des Nations Unies contre la corruption – le seul instrument global du genre – qui est entrée en vigueur en 2005. Cette année, les deux organisations publieront un guide de mise en œuvre de la Convention pour aider

Antalya (Turquie), 13-15 février 2007 : Andrey Stytsenko (à gauche), Administrateur de programme à l'Unité d'action contre le terrorisme de l'OSCE et Walter Gehr, Coordonnateur de projets au Service de la prévention du terrorisme de l'ONUDC, animent un atelier régional organisé conjointement à l'intention de l'Asie centrale et du Caucase.

les États participants de l'OSCE à élaborer et à exécuter des mesures anticorruption.

« Le crime et la corruption ayant un effet dissuasif sur l'investissement intérieur et étranger, nous devons aider les États à instaurer un environnement économique sain en tant que condition préalable indispensable à une croissance économique durable », explique Bernard Snoy, Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE.

Les missions de terrain de l'OSCE contribuent à développer les compétences et à renforcer les capacités. En Serbie, la Mission de l'OSCE a prêté son concours à la mise en place d'un système centralisé de renseignement criminel. Au Kosovo, les Missions de l'OSCE et de l'ONU ont dispensé une formation de base sur le crime organisé et les enquêtes financières. Et au Kazakhstan, le Centre de l'OSCE a travaillé avec les autorités, la Banque mondiale et l'ONUSUDC pour élaborer une loi visant à combattre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

JUSTICE PÉNALE

L'OSCE et l'ONUSUDC approfondissent également leur coopération en vue d'améliorer le système de justice pénale conformément aux normes et aux standards internationaux. Lors de la Réunion du Conseil ministériel tenue à Bruxelles en décembre dernier, les deux organisations ont lancé, sur l'initiative de la Présidence belge, une panoplie d'outils d'évaluation destinées à guider experts et représentants gouvernementaux pour cerner les besoins en matière de police, d'accès à la justice, de mesures privatives de liberté ainsi que dans d'autres domaines.

Une relation de travail encore plus étroite, par exemple dans le domaine des drogues, serait-elle possible ? « Tout soutien que l'OSCE peut apporter pour contenir la menace constituée par l'opium afghan est des plus bienvenus », explique M. Costa. « Améliorer les capacités des organismes de détection et de répression et la coopération régionale entre ces derniers en Asie centrale est une possibilité. »

Une première tentative dans ce sens a eu lieu en octobre 2006 lorsque l'OSCE et l'ONUSUDC ont mis leurs ressources en commun pour un atelier d'experts sur la menace des drogues illicites. L'OSCE est également l'un des 14 partenaires internationaux de l'initiative du Pacte de Paris (2003), qui vise à améliorer la coopération dans la lutte contre le trafic illicite de drogue en provenance d'Afghanistan.

Le Secrétaire général Marc Perrin de Brichambaut s'attend à ce que la coopération entre l'OSCE et l'ONUSUDC continue de croître. « La drogue, le crime et le terrorisme constituent un danger réel et actuel pour l'ensemble



PHOTO THÈQUE DE L'ONUSUDC

des États participants », explique-t-il. « En coopérant avec l'ONUSUDC, nous pouvons lui faciliter la tâche dans l'espace de l'OSCE et tirer parti de son expérience ; en même temps, il peut compter sur nous pour générer une volonté politique et l'aider à apporter des compétences techniques.

Se faisant l'écho de ce sentiment, le Directeur exécutif de l'ONUSUDC, Antonio Maria Costa, ajoute : « Notre coopération avec l'OSCE pourrait être un modèle pour d'autres régions du monde. »

Walter Kemp, qui a travaillé pour l'OSCE de 1996 à 2006, est rédacteur de discours à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Stephanie Liechtenstein est assistante principale au sein du Bureau du Secrétaire général.

Selon l'ONUSUDC, la récente récolte exceptionnelle d'opium en Afghanistan constitue actuellement l'une des plus grandes menaces pour la région de l'OSCE.

Vienne, le 14 février 2007 : le Secrétaire général de l'OSCE Marc Perrin de Brichambaut (à gauche), photographié ici en compagnie de Karl Wycoff, chef de l'Unité d'action de l'OSCE contre le terrorisme, ouvre une réunion tripartite (OSCE, Conseil de l'Europe et ONU) axée cette année sur le contre-terrorisme.



OSCE/MICHAEL BASTAFIEV

Vers l'application des principes de la police de proximité

Kevin Carty : « Il n'y a pas de dispositions standard »

L'heure est venue pour l'OSCE de commencer à partager toute sa banque de connaissances et d'expériences en matière de police avec les professionnels et les responsables politiques, indique Kevin Carty, Conseiller principal pour les questions de police auprès du Secrétaire général. Dans une interview accordée à Patricia N. Sutter, rédactrice du *Magazine de l'OSCE*, l'ancien Commissaire de la Mission de police de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine décrit la nouvelle campagne de l'Unité pour les questions stratégiques de police sise à Vienne visant à répondre d'une façon aussi efficiente et efficace que possible aux préoccupations très vastes des États participants en matière d'application de la loi.

Quelles étaient vos priorités lorsque vous avez pris la tête de l'Unité pour les questions stratégiques de police il y a un an ?

J'avais le sentiment que nous devons concentrer nos activités sur une réponse plus stratégique aux diverses décisions du Conseil ministériel et du Conseil permanent et aux plans d'action de l'OSCE, en s'efforçant de faire coïncider directement les constituants fondamentaux d'une police démocratique avec les nouvelles menaces pour la sécurité que nous rencontrons aujourd'hui. Nous prenons bien sûr également en considération les domaines prioritaires particuliers des présidences successives de l'OSCE. Notre programme de travail de cette année reflète cette approche [voir l'encadré page xx]. L'un des points principaux est de recenser et de diffuser les

pratiques policières efficaces dans tous les différents domaines.

Parallèlement, malgré l'autosuffisance des programmes de police sur le terrain, l'Unité pour les questions stratégiques de police continue de fournir aux chefs de mission un appui, des conseils et une assistance en matière de police. Au nom du Secrétariat, je suis censé délivrer un message très clair aux Ministres de l'intérieur des gouvernements hôtes concernant l'importance des activités de police et des réformes pour créer un environnement sûr et stable pour leurs citoyens.

Pouvez-vous citer quelques unes des nouvelles initiatives que vous avez lancées ?

Nous démarrons un projet à Skopje et à Bichkek sur les enseignements tirés, initialement axé sur notre expérience en matière de police de proximité. C'est le premier de toute une série, et nous le mettrons à disposition sur POLIS, notre nouveau système d'information en ligne, pour que les personnes participant à l'élaboration de programmes, y compris nos propres experts sur le terrain, puissent trouver des réponses à des questions essentielles telles que : quelque chose a-t-il été fait auparavant qui puisse nous éviter d'avoir à réinventer la roue ? Quelles sont les meilleures pratiques dans ce domaine ?

Nous menons cet exercice en parlant aux

L'assistance de l'OSCE à la réforme de la police en Géorgie contribue à l'objectif du pays de transformer sa culture policière.

Photo : Mission de l'OSCE en Géorgie/Cliff Volpe



POLICE NATIONALE COREENNE

La République de Corée, partenaire de l'OSCE pour la coopération, partage son expérience en matière de forces de l'ordre par le biais du système d'information policière en ligne (POLIS) de l'OSCE.

personnes, aux populations locales, aux ONG et à la police ainsi qu'aux responsables au niveau local pour savoir ce qu'ils pensent de nos activités. Sont-elles pertinentes, efficaces, durables, et bien perçues par la police ? Nous avons besoin d'un large éventail d'opinions et non pas uniquement du retour d'expérience interne, qui pourrait être biaisé.

Nous mettons davantage l'accent sur la coordination régionale, encore une fois pour recenser les enseignements tirés et les meilleures pratiques. Vu du Secrétariat, il nous faut avoir une vision bien plus large et globale des éléments concernant la police dans nos opérations de terrain et essayer de définir comment nous pouvons accroître la coopération entre chacune des régions, en particulier en ce qui concerne les différentes facettes du crime organisé.

Il nous faut garder à l'esprit qu'il y a plusieurs autres organisations internationales et arrangements bilatéraux, et que l'Union européenne est profondément impliquée dans la plupart des endroits où nous sommes tradi-

tionnellement présents. Comme les doublons sont un gaspillage d'argent du contribuable, il nous faut nous assurer que ce que nous faisons est coordonné et que nous touchons, à l'OSCE, à des domaines dans lesquels nous pouvons apporter une valeur ajoutée.

Nous organisons cette année pour la première fois un certain nombre d'événements, tels qu'un séminaire sur le rôle des femmes en tant qu'officiers supérieurs des forces de police et un atelier sur la coopération policière en matière de prévention des activités terroristes.

Quels sont les avantages de l'OSCE par rapport à d'autres organisations ?

En réponse aux besoins et aux demandes des États participants, nous sommes à même d'agir plus rapidement. Nous sommes plus souples, plus fluides, plus mobiles que de nombreuses autres organisations. Nous sommes capables de dépêcher sur le terrain et en très peu de temps des experts qualifiés pour une courte durée afin de déterminer ce qui ne va pas et de proposer des solutions possibles, en particulier dans des situations qui relèvent de la prévention et de la résolution des conflits.

C'est l'un des principaux avantages de l'OSCE, en particulier lorsque l'on considère que trouver exactement l'expert qu'il faut pour une tâche bien spécifique dans un pays hôte est un défi majeur pour toute mission internationale de police. La quantité n'est pas un problème, mais c'est la qualité que vous voulez envoyer sur le terrain. Sans cela, vous courez à l'échec dès le début. C'est la raison pour laquelle nous devons convaincre les « États expéditeurs » de l'importance du processus de sélection des experts.

L'activité policière a un impact sur de nombreuses autres activités thématiques de l'OSCE. Comment vous assurez-vous que toutes les préoccupations sont prises en considération ?

Nous sommes en liaison avec les différen-

Aperçu des activités policières en 2007

« Tout ce que nous faisons en matière de police, que ce soit du renforcement de capacités ou d'institutions, est fait en réponse aux demandes des États participants », explique le Conseiller principal pour les questions de police, Kevin Carty. « Il veut que cette assistance soit durable de sorte qu'elle puisse ensuite s'intégrer à leur propres efforts et leurs propres ressources. »

En 2007, l'Unité pour les questions stratégiques de police se concentrera sur :

- le soutien aux initiatives de lutte contre le crime organisé, en donnant la priorité à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée ;

- l'échange de bonnes pratiques sur la formation de base de la police ;
- l'élaboration d'un cadre pour la police de proximité ;
- l'analyse et la diffusion des enseignements tirés en matière d'activités d'assistance à la police ;
- le renforcement de la coopération en matière de lutte contre le trafic de drogue ;
- l'amélioration de la coopération policière en matière de prévention des activités terroristes ;
- la promotion du rôle des femmes en tant qu'officiers supérieurs des forces de police ;
- la recherche de moyens d'enquêter sur l'exploitation sexuelle des enfants d'une façon plus efficace ; et
- l'assistance aux États participants pour nouer le contact avec les minorités ethniques au moyen de programmes de police de proximité.

tes unités traitant de thèmes pour lesquels la police a un rôle central à jouer. Le Secrétaire général tient également des réunions de groupe au cours desquelles toutes les unités pertinentes du Secrétariat sont représentées. Nous disposons également d'un financement extrabudgétaire pour une équipe spéciale chargée du crime organisé au sein de laquelle toutes les unités thématiques du Secrétariat et du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) sont représentées. L'objectif est d'examiner comment l'Organisation peut octroyer une assistance plus efficace en matière de lutte contre le crime organisé.

En outre, et comme on peut le voir dans notre plan d'action, nous menons des activités conjointes avec les institutions de l'OSCE. Cette année, avec le Haut Commissaire pour les minorités nationales, nous élaborerons des guides des meilleures pratiques en matière de police de proximité. Nous coopérons également avec le BIDDH sur des questions policières relatives aux communautés roms et sintis et aux crimes inspirés par la haine.

La police de proximité semble être un concept facile à mettre en place n'importe où, mais la réalité est différente. Quelles sont les principaux obstacles que vous rencontrez lorsque vous plaidez sa cause ?

Nous devons principalement nous assurer qu'il existe une législation sur laquelle peut se fonder la police de proximité, que les responsables participent au processus, que la police est correctement formée pour s'acquitter de ces tâches spécialisées, qu'un mécanisme de contrôle efficace est en place, que les besoins des communautés minoritaires sont satisfaits, et que les normes internationales en matière de droits de l'homme sont respectées.

Je citerais Sir Robert Peale (1788-1850), qui a dit il y a plus d'un siècle : « la police est le public, le public est la police. » la police est un partenariat et si cette relation ne fonctionne pas correctement, alors les activités policières ne seront pas efficaces.

Nous organiserons un certain nombre d'ateliers cette année dans la région de l'OSCE dans le cadre de notre éla-

laboration de guides relatifs à la formation de base de la police que j'ai mentionnée précédemment. Je suis d'avis de s'assurer que les gens peuvent marcher avant d'essayer de courir.

Quel est l'aspect que vous voudriez éclaircir en ce qui concerne la police de proximité telle qu'elle est promue par l'OSCE ?

Lorsque nous avons commencé à parler de police de proximité, les gens ont pensé : « Oh vous essayez de mettre en place des dispositions standard ». Non, une telle approche n'est pas logique en raison de la diversité culturelle et ethnique des pays de l'OSCE. Nos programmes devront être spécifiques aux pays, et même aux villes et aux conflits.

Ce que nous essayons de promouvoir est la reconnaissance des principaux ingrédients du succès : formation, législation, acceptation par les responsables de haut rang et, plus important, capacité à communiquer avec le public, domaines qui n'ont pas fait l'objet d'une assez grande attention.

Voyez-vous des résultats tangibles en matière de police de proximité ?

Le développement d'une police de proximité est un processus, pas un événement. Plusieurs années peuvent être nécessaires avant que toutes ses retombées ne deviennent évidentes. Encore une fois, j'aimerais insister sur l'importance de l'engagement continu de l'État hôte en faveur du processus, ainsi que de sa pérennité. L'Unité pour les questions stratégiques de police surveille étroitement les programmes de police de proximité et nous considérons que, si le niveau d'engagement actuel se maintient, nous aurons alors des résultats concrets et favorables ces prochaines années, ce qui aura pour effet d'améliorer les activités policières.

« Pouvoir contribuer à la réforme et au développement de la police dans la région de l'OSCE me donne une grande satisfaction », indique le Conseiller principal pour les questions de police, Kevin Carty. « En fin de compte, le but est d'améliorer la sécurité et la qualité de vie des gens. »

De 2004 à 2005, M. Carty a été Commissaire de la Mission de police de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine et supervisait quelques 900 personnes, officiers de police et personnel civil internationaux. Auparavant, il fut Conseiller spécial auprès du Groupe d'enquête indépendant sur la sûreté et la sécurité du personnel des Nations Unies en Irak à la suite de l'attaque à la bombe des bureaux de l'ONU à Bagdad en août 2003.

M. Carty est Commissaire divisionnaire dans la police nationale d'Irlande (*An Garda Síochána*) et a été Commissaire de police de la région métropolitaine de Dublin. Il a joué un rôle prépondérant dans la lutte de l'Irlande contre le crime et le trafic de drogue et dans des questions de renseignements en matière de sécurité.



OSCE/MIKHAIL ENSTAFIEV

POLIS : Partage d'une abondance de compétences

par Alina Josan

Il fallait faire quelque chose. Il devait y avoir un moyen rapide, efficace et économique de répondre aux demandes urgentes des États participants en matière d'activités policières sur le terrain. C'était là le consensus auquel étaient parvenus les chefs des opérations de police et d'application de la loi dans les missions de l'OSCE en Europe du Sud-Est après avoir réalisé qu'ils faisaient face aux mêmes obstacles en matière d'activités policières.

A présent, après une intensive phase de développement de 2 ans, la solution « guichet unique » de l'OSCE, à savoir le système d'information policière en ligne (POLIS), est opérationnel. Depuis que cet outil global et pratique a été dévoilé au cours de la première réunion des chefs de police de l'OSCE à Bruxelles à la fin de l'année dernière, plus de 400 professionnels des questions de police et responsables politiques s'y sont inscrits.

Qu'y trouvent-ils ?

Un accès rapide à l'information par l'intermédiaire d'une bibliothèque numérique. « Notre connaissance institutionnelle est aussi éparpillée que notre personnel, et il est essentiel que celui-ci puisse avoir accès à l'information là où il en a besoin indépendamment de l'endroit où il pourrait se trouver », a indiqué l'Ambassadeur belge Bertrand de Crombrughe lors d'une réunion à l'intention des États participants, qui s'est déroulée à Vienne le 18 décembre 2006.

Le même jour, plusieurs membres du personnel local qui avaient été désignés comme points de contact POLIS dans les opérations de terrain ainsi que du personnel des institutions de l'OSCE ont fait connaissance avec le système. Leur rôle est crucial car ils ont la responsabilité de veiller activement à la constance du flux d'informations à jour et pertinentes dans la bibliothèque policière virtuelle.

L'un des participants a rappelé : « Combien de fois quelqu'un qui se trouvait, disons à Skopje, s'est évertué à élaborer un module de formation de la police pour découvrir qu'un projet similaire avait déjà été testé et appliqué avec succès au Kosovo tout proche ? Ce système d'information en ligne devrait mettre un terme à ces frustrations. »

Fondé sur le concept de la gestion des connaissances, POLIS est une véritable mine d'or contenant des éléments d'information sur les programmes et les projets d'activité policière, des programmes de cours, des articles rendant compte de recherches, des documents juridiques, des pratiques recommandées et des enseignements tirés des activités policières de l'OSCE. Le personnel de l'OSCE, les délégations ainsi que les agents de la police nationale bénéficient d'un accès complet tandis que le grand public et les autres utilisateurs enregistrés ont accès aux informations non confidentielles et aux résumés des documents à diffusion restreinte.

La section relative au profil policier des pays s'avère particulièrement populaire. Elle contient jusqu'à présent une présentation détaillée de 30 États participants avec une description de la façon dont leurs systèmes de justice pénale et d'application de la loi sont organisés. La République de Corée est le premier parte-

naire asiatique pour la coopération à diffuser son profil.

Un recrutement plus rapide, plus transparent et mieux ciblé d'experts de police expérimentés pour des missions à court terme grâce à une base de données relative aux experts de police. Avant la sortie de POLIS, le recrutement de consultants, même pour la plus courte des missions, devait passer par différents ministères ainsi que par les délégations de l'OSCE, ce qui entraînait des contretemps. Le fait que les activités de police soient hautement spécialisées rallongeait la procédure encore plus. Ainsi, trouver les experts qui conviennent pour des travaux de police scientifique et d'analyse d'empreintes digitales nécessite des efforts considérables. Et une fois sélectionnés, ils sont rarement prêts à quitter leur emploi régulier dans leur pays.

POLIS a inversé ce processus. Les experts peuvent à présent littéralement nous trouver, et non plus l'inverse. En dressant un profil professionnel en ligne et en le maintenant à jour, les officiers de police et les experts se simplifient la tâche et simplifient celle de l'OSCE pour trouver le parfait candidat. Une fois sélectionnés, il incombe aux candidats de prendre leurs propres dispositions professionnelles avec leurs autorités respectives. Jusqu'à présent, plus de cent officiers de police forts d'une expérience dans tous les domaines de l'application de la loi ont fait connaître leur disponibilité pour des missions d'une durée allant jusqu'à six mois. Le mécanisme a connu un début prometteur lorsque les Missions en Arménie et en Géorgie ont choisi des experts pour leurs programmes d'assistance à la police en saisissant les profils désirés.

Tirer le meilleur parti de l'assistance internationale en évitant les doublons, les chevauchements et le gaspillage des ressources au moyen d'un mécanisme de coordination des donateurs. Tout le monde se prononce en faveur d'une coopération internationale plus étroite, mais trouve que cela est plus facile à dire qu'à faire. Avec l'avènement de POLIS, un mécanisme qui servira à atteindre cet objectif est enfin disponible.

Exemple idéal de partage des ressources, POLIS s'est associé au mécanisme automatisé d'aide aux donateurs (ADAM), un outil puissant créé par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). Ce système commun sera extrêmement sécurisé et comportera une liste à jour des activités policières mises en œuvre par l'ONU, le Conseil de l'Europe, l'OSCE et les donateurs bilatéraux. Il mettra en relation les donateurs, les services chargés de la mise en œuvre et les bénéficiaires, et alertera automatiquement les donateurs, par courrier électronique, des doublons potentiels.

« POLIS est un excellent exemple de la liaison cohérente entre un besoin identifié et une tâche et les ressources spécifiques placées à sa disposition, » a dit le Secrétaire général de l'OSCE, Marc Perrin de Brichambaut, aux États participants.

Alina Josan, administrateur du projet POLIS, est responsable de la gestion de l'information à l'Unité pour les questions stratégiques de police.



POLIS, pour l'instant disponible en anglais et en russe, peut être développé pour être consulté dans d'autres langues. <http://polis.osce.org>



Les pourfendeurs du crime transnational conviennent de renforcer l'action commune

Début prometteur pour les sommets des chefs de police

Que se passe-t-il lorsque des chefs, des inspecteurs et des commissaires de police de plus de 50 États participants de l'OSCE et de leurs pays partenaires se réunissent sous un même toit pour examiner des moyens de coopérer plus étroitement dans la lutte contre la criminalité transnationale organisée ? Le premier événement du genre, organisé par la Présidence belge de l'OSCE de 2006, la police fédérale belge et l'Unité de l'OSCE pour les questions stratégiques de police, a mis au jour les avantages de réunions soigneusement planifiées entre hauts responsables de la lutte contre la criminalité, en se servant de l'OSCE comme plateforme de dialogue et catalyseur de l'action.

PAR PATRICIA N. SUTTER

Il n'y eut point de perte de temps. Les débats furent pratiques et pleins de consistance. Chacun était avide d'absorber la moindre information partagée, stratégie ou nouvelle méthodologie. Un niveau élevé de professionnalisme et de compétences était manifeste.

Tel était l'esprit qui remplissait les imposantes salles du Palais d'Egmont à Bruxelles le 24 novembre de l'année dernière, au terme de la Présidence belge de l'OSCE.

Pierre Chevalier, Envoyé spécial du Président en exercice belge Karel de Gucht, a expliqué la raison d'être de la réunion, qui devrait désormais se tenir tous les trois ans :

« Nous pouvons parler autant que nous

voulons de crime organisé mais, au bout du compte, ce sont les professionnels – vous – qui devez obtenir le soutien et les moyens nécessaires pour coopérer par delà nos frontières nationales. C'est à vous qu'il incombe d'échanger des informations, de faire avancer les enquêtes, d'extrader les suspects et de les traduire en justice. Et c'est vous qui devez pouvoir compter sur la pleine coopération et le bon vouloir de vos collègues et des structures judiciaires dans chaque pays concerné. »

« Mon pays entretient des liens solides avec Europol, mais la couverture géographique à cette réunion est plus étendue », a déclaré le lieutenant général de la police thaïlandaise Chatree Soonthornson en étudiant l'ambitieux agenda de la journée. « Je suis responsable des questions de cybercriminalité et il est important pour moi d'en apprendre autant que possible dans un domaine qui implique beaucoup d'argent, le terrorisme et même la pornographie infantile, mais ne laisse pas de traces, pas d'empreintes ni d'armes. »

Un autre participant venu de Bangkok était John Allaert, commissaire de police en chef auprès du Bureau de liaison belge en Thaïlande ; « L'important dans ces réunions, c'est le contact personnel et la complémentarité

Palais d'Egmont, Bruxelles,
24 novembre 2006 : plus
de 50 États participants
et partenaires pour la
coopération ont pris part
à la première réunion des
chefs et commissaires de
police organisée sous les
auspices de l'OSCE.
Photo : Ministère belge de
l'intérieur



MINISTÈRE BELGE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES/ARDELEAN DIMITRI

Le professeur Changwon Pyo de l'Université nationale de la police de la République de Corée et de l'Association asiatique des études de police (à droite) et des officiers de police mongols échantent des réflexions sur une éventuelle Organisation pour la sécurité et la coopération en Asie.

rité », a-t-il déclaré. « Parfois, les filières traditionnelles ne suffisent tout simplement pas. »

Outre la Thaïlande, l'Afghanistan, Israël, la Mongolie, le Maroc et la Tunisie étaient parmi les partenaires de l'OSCE pour la coopération qui ont envoyé des représentants.

Makhmadsaid Djurakulov, chef du Département tadjik pour la lutte contre le crime organisé, a indiqué que, dans un passé récent, son pays s'était classé en troisième position pour ce qui était du volume de drogues saisies, notamment d'héroïne. « Il est grand temps que tous les pays adoptent un mécanisme juridique qui renforce nos efforts dans ce domaine », a-t-il déclaré, vantant sans s'en rendre compte la Convention des Nations Unies contre le crime organisé.

« J'ai trouvé que c'était très intéressant, non seulement parce que c'était un 'sommet de la police', mais aussi parce qu'il associait recherche scientifique et expériences de terrain », a déclaré le professeur Changwon Pyo de l'Université nationale de la police et de l'Association asiatique des études de police, qui a communiqué aux participants des informations sur le modèle de police sud-coréen.

« J'ai eu une intéressante discussion avec le chef de la police mongole qui souhaitait en savoir davantage au sujet des systèmes de renseignement criminel et de la coopération internationale », a indiqué le professeur Pyo. « Nous avons également évoqué les possibilités d'établir une Organisation pour la sécurité et la coopération en Asie et les entraves à ce projet. »

Les pauses café et le déjeuner dans la galerie des glaces ont offert l'occasion d'échanger statistiques et anecdotes concernant les opérations antidrogue, le trafic de cigarettes et d'armes, les véhicules volés, les pertes humaines dans les conteneurs, la fraude et les réseaux de contrefaçon, les faux papiers et documents de voyage, l'analyse d'ADN et les collections d'empreintes.

ANALYSE DES MENACES

Les outils et les méthodes les plus récentes d'analyse des risques et des menaces pour la sécurité ont fait l'objet d'un examen attentif, conduisant les participants à évoquer un défi majeur : comment l'information peut-elle être transformée en connaissance et, plus important encore, comment utiliser cela comme base pour l'élaboration de politiques.

« En tant que policier et directeur d'Europol, j'étais très intéressé d'entendre les différents points de vue concernant l'approche de l'éva-

luation des menaces », a déclaré Max-Peter Ratzel. Il a trouvé un public attentif à son exposé sur le nouveau système d'Europol « d'évaluation de la menace que représente la criminalité organisée » (EMCO), qui repose sur l'analyse des renseignements pour une police proactive.

« La situation dans notre voisinage immédiat peut avoir une incidence directe sur la sécurité en Europe et sur celle des citoyens de l'UE », a indiqué, M. Ratzel. « Un des avantages de la réunion résidait dans la présence de représentants de haut rang de pays qui ne sont pas des États membres de l'UE ou même des États participants de l'OSCE. Cela a donné à Europol une excellente occasion de se mettre en rapport avec des collègues qui ne figurent normalement pas sur sa liste de contacts. »

« Le plus grand atout de l'OSCE réside dans son expérience en matière de formation et de diffusion d'exemples de meilleures pratiques », a déclaré Jaakko Christensen, commissaire divisionnaire auprès du Bureau national d'enquêtes finlandais.

En fait, le cycle du renseignement criminel – collecte, analyse et prise de décisions – est un domaine prioritaire pour une formation que l'OSCE est bien placée pour dispenser, a déclaré M. Christensen au *Magazine de l'OSCE*.

Bien que la police fondée sur le renseignement ne soit plus une nouveauté, la formation à la mise en place d'une structure qui traitera systématiquement les informations en s'appuyant sur le concept de la police fondée sur le renseignement est indispensable pour parvenir à des décisions correctes.

Un autre domaine qui, selon lui, pourrait bénéficier grandement d'une formation et d'un développement sous l'égide de l'OSCE est celui de la coopération en matière de prévention et de répression basée sur des projets, ciblée et pluridisciplinaire, en se servant des meilleurs exemples disponibles.

« De plus en plus souvent, la criminalité organisée n'est pas liée à certains types de crimes, mais se livre à toute activité susceptible de dégager du profit, de sorte que les responsables de la lutte contre la criminalité devraient être en mesure de mettre en commun leur expertise, notamment, par le biais d'une coopération entre la police, les douanes et les gardes frontière », a-t-il déclaré. « Une région géographique dans laquelle l'OSCE pourrait apporter son concours pour établir des contacts est celle des Balkans occidentaux, qui a un impact sur le crime organisé en Europe du Nord-Est. »

ALERTE PRÉCOCE

Les chefs de police ont été sensibilisés à l'importance de l'analyse fondée sur les preu-

ves pour l'élaboration d'une action stratégique et la définition de priorités lorsqu'une autorité en la matière les eu avertis d'un « imminent tsunami d'héroïne » en provenance d'Afghanistan et à destination de l'Europe.

L'alerte a été donnée par Antonio Maria Costa, le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). Armé de statistiques, il a déclaré que la récente récolte exceptionnelle d'opium en Afghanistan – plus de 6 000 tonnes transformées en 700 tonnes d'héroïne – était « actuellement l'une des plus grandes menaces pour la région de l'OSCE ». Il était escompté que près de 20 % de l'héroïne entreraient dans l'espace de l'OSCE directement par l'Asie centrale et la Route de la soie, tandis que 80 % parviendraient en Europe occidentale par le Pakistan et l'Iran.

« Quelle que soit la route choisie, ce raz-de-marée atteindra bientôt vos juridictions », a indiqué M. Costa. « Les trafiquants de drogue recherchent les voies de moindre résistance, c'est-à-dire des régions instables, corrompues et où la répression est faible. C'est là que vos efforts collaboratifs sont les plus nécessaires. »

Il a invité instamment les chefs de police à contribuer à mettre en œuvre la Convention sur la criminalité transnationale organisée. L'Unité pour les questions stratégiques de police de l'OSCE apporte son soutien aux efforts visant à promouvoir la ratification et la mise en œuvre de ce cadre juridique.

« La capacité de l'OSCE à mobiliser la volonté politique de 56 États participants à l'appui d'initiatives prises par d'autres organisations internationales spécialisées apporte quelque chose d'unique à nos efforts communs », a déclaré le Secrétaire général de l'OSCE, Marc Perrin de Brichambaut.

L'agenda du jour n'était pas limité à des thèmes techniques, mais a aussi incité à la réflexion sur les pratiques de police démocratiques, la corruption, les systèmes de justice pénale et les principaux obstacles à une police efficace tels que les différentes normes fixées par les lois sur la protection des données dans tout l'espace de l'OSCE.

Patrick Zanders, le Directeur de la police fédérale belge, a évoqué la « culture de méfiance de la police » et la « culture de l'égo » qui constituent souvent la plus importante entrave à l'échange de données et à la coopération avec les douanes et les gardes frontière.

La promotion de la confiance était également au cœur de l'éloquent message de la représentante du Conseil de l'Europe, Margaret Killerby, qui dirige son Service des problèmes criminels. Accueillant avec satisfaction le lancement du *Guidebook on Democratic Policing* (Guide sur la police démocratique) publié par le Conseiller principal de l'OSCE pour les questions de police, elle a invité instamment les responsables de la lutte contre la criminalité à préserver le difficile équilibre entre le « renforcement des pouvoirs de la police et la nécessité de sauvegarder les intérêts de la personne », en particulier lorsqu'il s'agit d'infractions graves.

« Il n'est pas de meilleur moyen de promouvoir une compréhension et une amitié durables entre les chefs de police que de tenir des réunions telles que celle-ci » a-t-elle déclaré.

A l'issue d'une longue journée, les chefs de police ont adopté une déclaration énonçant des moyens spécifiques qui leur permettront de mieux coopérer pour lutter contre le fléau du crime organisé.

« La déclaration reflète la prise de conscience, au niveau le plus élevé, du fait que le crime organisé ne prospère pas seulement en raison de l'instabilité, mais y contribue et y conduit également », a déclaré Pierre Chevalier.

Patricia N. Sutter est responsable de la rédaction du Magazine de l'OSCE.



L'Envoyé spécial de la Présidence en exercice belge, Pierre Chevalier, en compagnie du Commissaire général de la police fédérale belge, Herman Franssen, qui a animé la réunion.

MINISTÈRE BELGE DE L'INTÉRIEUR



Déchiffrer les messages discriminatoires et hostiles

Les responsables de la lutte contre la criminalité s'attaquent au phénomène des crimes inspirés par la haine

Il y a été beaucoup question du déchiffrement des graffitis, de l'hooliganisme lors de manifestations sportives, de la collecte de preuves et des victimes traumatisées et terrifiées que les crimes inspirés par la haine laissent dans leur sillage. L'occasion : 25 hauts responsables de la police de 13 pays aussi éloignés les uns des autres que le Kazakhstan et le Canada se sont réunis à Paris du 11 au 13 décembre de l'année dernière pour apprendre comment réagir à certaines des manifestations les plus insidieuses d'intolérance et de discrimination.

PAR URDUR GUNNARSDOTTIR

Les crimes inspirés par la haine visent souvent à envoyer à leurs cibles le message qu'elles ne sont pas les bienvenues et qu'elles ne sont pas en sécurité. Mais l'absence de données précises sur la nature et l'étendue du problème signifie que les responsables de la lutte contre la criminalité ne peuvent prendre de mesures efficaces de réaction et de prévention. En outre, l'absence de législation traitant spécifiquement de ces délits signifie

Membres de la gendarmerie nationale ayant participé au programme de formation sur les moyens de s'attaquer aux crimes inspirés par la haine.
Photo : BIDDH/Urdur Gunnarsdottir

que leurs auteurs ne peuvent être traduits en justice.

Un des moyens de remédier à ces lacunes consiste à aider les policiers à mieux cerner les multiples facettes complexes de ce crime. Le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE, situé à Varsovie, s'y emploie depuis 2005 par le biais d'un programme de formation conçu, élaboré et dispensé *par* des policiers *pour* des policiers.

La formation qui s'est déroulée en France a fait suite à des ateliers tenus en Croatie, en Espagne et en Hongrie. L'accent a été mis sur l'identification des crimes inspirés par la haine, la réaction efficace à ces derniers, l'étude et la collecte de renseignements, l'échange d'informations, la coopération avec les procureurs et la prise en charge des victimes, des témoins et des communautés visées.

Krystyna Gesik, Coordinatrice pour les questions de droits de l'homme auprès de la police nationale polonaise, était parmi les participants à la formation dispensée à Paris. « Comprendre les signes et les symboles en question et se rendre compte de l'ampleur réelle des crimes inspirés par la haine m'a ouvert les yeux », a-t-elle déclaré. « Dans de nombreux cas, nous avons eu tendance à considérer que les actes de vandalisme et les attaques n'étaient que des incidents isolés ».

Mme Gesik a trouvé particulièrement utile d'être informée de la façon dont d'autres pays faisaient face à ces crimes. « Cela signifie que nous n'auront pas à partir de zéro ; nous bénéficions de l'expérience d'autres comme bon point de départ », a-t-elle indiqué.

ENTRE DEUX MONDES

« Les formateurs nous ont sensibilisés davantage à l'impact des crimes inspirés par la haine sur des communautés tout entières et à la menace qu'ils constituent pour la société », a indiqué le Colonel Vladimir Rubnikov, du Ministère russe de l'intérieur, ajoutant que la formation était conforme aux objectifs prioritaires de son Ministère.

« Les crimes inspirés par la haine sont en progression dans de nombreux pays, notamment en Russie, où nous assistons à une montée de l'extrémisme et à une augmentation du nombre d'attaques contre les immigrés. Les séances nous ont aidé à déchiffrer les liens entre, par exemple, un symbole et le crime ».

Le formateur Gyorgy Makula sait probablement mieux que la plupart d'entre nous à quel point il importe pour la police de faire preuve de la plus grande sensibilité dans son interaction avec les communautés vulnérables. Il est policier rom dans sa Hongrie natale.

« Je vis entre deux mondes, qui peuvent souvent être très durs à mon égard », explique-t-il. « Je dois être très prudent à la fois dans mes rapports avec ma communauté et avec mes collègues policiers. »

Les voisins et les amis roms de M. Makula s'adressent souvent à lui pour les aider en cas de problème. Il dit ne pas être toujours en mesure de proposer des solutions, mais, lorsque c'est le cas, cela signifie beaucoup pour lui.

« Même si je n'ai jamais été personnellement victime d'un crime inspiré par la haine, je me suis occupé de nombreuses affaires de ce genre et j'ai certainement une expérience directe des préjugés », a-t-il déclaré.

SIMILITUDES

Les policiers se sont accordés à reconnaître que, bien que la situation diffère de pays à pays, les incidents et les motivations sous-jacentes des auteurs avaient de nombreux éléments en commun.

« Nous disposons désormais d'un cadre d'experts qui peuvent répondre à des demandes de formation et d'évaluation », a déclaré Paul Goldenberg qui dirigeait le groupe de formateurs. « Le plus important est de tirer parti de l'expérience acquise dans le cadre de ce type de formation et de faire en sorte qu'il ait un suivi. »

Les participants à la formation se voient également offrir la possibilité de devenir mem-



bres d'un réseau régional qui appuie les efforts visant à s'attaquer aux crimes de haine en tant que phénomène transfrontalier. Récemment, le programme a été étoffé pour inclure une formation à l'intention des procureurs et des magistrats enquêteurs.

« La prise de conscience de l'impact des crimes inspirés par la haine augmente », a déclaré M. Goldenberg, qui a une expérience de 20 ans en la matière aux États-Unis. « Je l'ai compris le jour où j'ai été appelé à m'occuper d'urgence de la tombe de mon père qui avait été profanée. Cela m'a fait prendre conscience des conséquences de ces actes et de l'importance pour les policiers de comprendre leur signification et ce qui les sous-tend. »

Urdur Gunnarsdottir est porte-parole du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE.

L'expert Paul Goldenberg explique que la prise de conscience de l'impact des crimes inspirés par la haine s'accroît.

Qu'est-ce qu'un crime inspiré par la haine ?

La définition de travail du BIDDH est la suivante :

- Toute infraction pénale, y compris les infractions à l'encontre de personnes ou de biens, où la victime, les lieux ou la cible de l'infraction sont choisis en raison de leur lien, de leur attachement, de leur affiliation, de leur soutien ou de leur participation, réels ou supposés, à un groupe (tel que défini ci-dessous).
- Un groupe peut être basé sur la race réelle ou supposée, l'origine nationale ou ethnique, la langue, la couleur, la religion, le sexe, l'âge, le handicap mental ou physique, l'orientation sexuelle ou autre facteur similaire.

Cette définition prend en considération les différences nationales, telles que celles concernant l'approche, les ressources, la législation ainsi que les besoins et permet à chaque État de modifier la définition comme il l'entend.

Deux rapports représentent un pas important vers la mise en œuvre de l'engagement pris par les États participants de l'OSCE de lutter contre l'intolérance et la discrimination, à savoir : *Combating Hate Crimes in the OSCE Region : An Overview of Statistics, Legislation and National Initiatives*, publié en juin 2005, et *Challenges and Responses to Hate-Motivated Incidents in the OSCE Region*, publié en octobre 2006.

www.osce.org/odhr



Équilibrer la balance de la parité des sexes aux plus hauts niveaux

La police d'un comté suédois prouve que c'est possible

Accroître le nombre de femmes aux échelons supérieurs de la direction et de l'élaboration des politiques est un objectif difficile à atteindre, et pas seulement à l'OSCE. La délégation suédoise a saisi une occasion idéale de soulever le sujet le 10 janvier, à la veille de la réunion annuelle des chefs de mission et d'institutions de l'OSCE à Vienne. Le brigadier général Karl Engelbrektson et le commissaire de police Krister Jacobsson invités spéciaux de la Suède, ont décrit à un public principalement masculin comment ils traduisaient dans les actes la « promotion de l'égalité entre les sexes » dans leurs propres opérations. Le *Magazine de l'OSCE* a invité le commissaire de police Krister Jacobsson à faire part de sa liste des sept mythes concernant les femmes et les postes à responsabilité ainsi que de son expérience personnelle pour rendre les femmes plus visibles au niveau de la direction des forces de police du deuxième plus grand comté de Suède.

PAR KRISTER JACOBSSON

En janvier 2004, j'ai pris mes nouvelles fonctions en tant que commissaire de police à Västra Götaland, le comté le plus peuplé de Suède après Stockholm. Avec 3 700 employés, dont 2 770 sont des officiers de police, les forces de police représentent un des plus grands fournisseurs de services du pays.

A ma surprise, je me suis rendu compte qu'il n'y avait pas une seule femme dans mon équipe de direction, qui se composait de 13 personnes. Parmi les 35 officiers supérieurs de

la police de comté, il n'y avait qu'une seule femme, et dans les 7 équipes de direction du comté, il n'y avait que 5 femmes pour 70 hommes.

Il fallait que cela change. D'après mon expérience, lorsque les hommes et les femmes se voient offrir une chance égale de participer à la prise de décision, les résultats sont bien meilleurs. En outre, je trouve que l'environnement de travail est plus intéressant lorsque les hommes et les femmes travaillent l'un à côté de l'autre.

Nous avons lancé un projet pour remédier à cette situation, étape par étape. Après avoir étudié cette question et en avoir débattu, nous avons pensé qu'un bon départ pourrait être pris en posant la question suivante : à côté de quoi passons-nous lorsque l'on ne recense pas les aptitudes et les capacités des femmes et que l'on ne les utilise pas de manière adéquate ?

Nous avons recueilli les réponses suivantes : **Accès à l'ensemble d'un vivier de talents.** La performance d'une organisation s'améliore lorsqu'elle recrute dans le vivier de talents de l'ensemble de la population et non pas dans la moitié de celle-ci.

Conscience suffisante des attentes des clients. Les femmes jouent un rôle important en tant que consommateurs et décideurs financiers, de sorte que des équipes mixtes à tous les niveaux du personnel et décisionnels sont

Les commissaires de police
Boel Petersson, Maria
Oswaldson et Lena Matthijs
et le commissaire en chef
Krister Jacobsson.
Photo : Nina Lindhe Tell

susceptibles d'offrir des biens et des services satisfaisant les besoins et les attentes des consommateurs. Plus une entreprise reflète la démographie de son marché, mieux elle est placée pour appréhender et répondre à l'évolution des besoins des consommateurs.

Un profil d'employeur plus attirant. Des études montrent que les jeunes cadres, tant hommes que femmes, recherchent un meilleur équilibre entre leur vie personnelle et professionnelle et posent un regard critique sur l'image d'un employeur potentiel et les conditions de travail qu'il offre. Les entreprises qui n'accordent pas assez d'importance aux options de travail souples, aux politiques adaptées à la famille ni aux autres pratiques modernes de gestion manquent souvent l'occasion de recruter les personnes les mieux qualifiées pour le poste.

Une meilleure image de marque. Les parties prenantes de l'organisation expriment un plus grand intérêt pour les questions relatives à la diversité. La discrimination sous toutes ses formes est un facteur entrant dans l'évaluation des risques. Il est de plus en plus demandé d'incorporer dans les rapports annuels de plus amples informations concernant les questions d'égalité sur le lieu de travail.

Des équipes créatives et productives. Des structures composées d'un personnel mixte offrent un éventail d'expériences, de profils de carrière et de réseaux plus larges. Les recherches montrent que les équipes composites donnent de meilleurs résultats que les équipes homogènes.

Ensuite, dans le cadre de notre projet, nous avons débattu de sept mythes concernant les femmes et l'exercice du pouvoir et les avons mis à l'épreuve :

Les femmes ne veulent pas diriger.

Si, elles le veulent, mais on ne le leur permet pas. Les dirigeants sont souvent triés sur le volet ou reçoivent une promotion au sein de l'organisation. A d'autres moments, un postulant – souvent au sein d'un réseau étroit – a instantanément été prié de poser sa candidature. Ces procédures bénéficient principalement aux hommes. La plupart des dirigeants sont des hommes. Les hommes qui sont au pouvoir choisissent les personnes qu'ils connaissent, à savoir d'autres hommes.

Les femmes n'ont pas les mêmes capacités de direction que les hommes.

Elles ont les mêmes, bien qu'elles puissent avoir un style de direction différent. Toutefois, dans une étude récente portant sur la façon dont, pendant quatre ans, 2 500 cadres hommes et femmes en Suède ont fait face à diverses situations, aucune différence imputable au sexe n'a été mise en évidence dans la façon d'exercer le pouvoir.

Les femmes n'ont pas la bonne formation.

C'est faux. En fait, depuis la fin des années 70, dans de nombreux pays les femmes représentent plus de la moitié de l'ensemble des diplômés universitaires. En gestion des entreprises, en droit et en médecine, les femmes représentent la majorité depuis plusieurs années. Si un grand nombre de femmes sortent diplômées d'écoles de commerce, il devrait y en avoir vraisemblablement plus aux postes de direction que ce n'est actuellement le cas. Si la formation et le diplôme ne sont pas la question, est-ce un manque d'expérience ?

Les femmes n'ont pas assez d'expérience professionnelle.

Elles en ont. Une étude portant sur les 500 plus grandes

entreprises en Suède a montré que les cadres de sexe féminin travaillent principalement dans les services du personnel et dans les services financiers et de l'information, mais pas dans les services des opérations. Les cadres supérieurs sont souvent recrutés chez les cadres du domaine opérationnel, qui est dominé par les hommes.

Les cadres supérieurs travaillent 80 heures par semaines.

Oui et non. Les cadres supérieurs travaillent longtemps, c'est vrai, mais le stéréotype est grandement exagéré. D'après une enquête menée au Danemark, les cadres travaillent en moyenne 50 heures par semaine. Une majorité des cadres de sexe féminin ayant participé à l'enquête ont indiqué qu'elles avaient assez de temps pour leur vie professionnelle et personnelle et qu'elles étaient généralement à même d'organiser leur journée de façon à répondre à leurs besoins.

Les postes de cadre supérieur et le fait d'avoir des enfants sont inc-oconciliables – pour les femmes.

Non, ce n'est pas le cas, si tant est que les responsabilités parentales sont correctement partagées. La plupart des cadres supérieurs, tant hommes que femmes, ont des enfants. La comparaison au niveau international révèle que les femmes cadres des pays nordiques ont en général plus d'enfants que leurs homologues des pays ne disposant pas d'un système public hautement développé de garde d'enfants. La façon dont les sociétés sont structurées est par conséquent un facteur important pour les femmes désireuses de poursuivre une carrière.

C'est n'est qu'une question de temps avant que l'équilibre entre les hommes et les femmes ne parvienne en haut de la hiérarchie.

Non, malheureusement il reste encore beaucoup à faire. L'approche législative est une chose. Mais des efforts actifs et orientés vers cet objectif à tous les niveaux, avec la participation de toutes les personnes concernées, sont probablement la manière la plus efficace de parvenir à l'égalité sur le lieu de travail.

Les résultats de notre propre projet, après trois ans ? Il est clair que des modifications majeures sont en cours :

- la police du comté de Västra Götaland a établi des contacts particuliers à différents niveaux avec les entreprises et les organisations pour un échange d'expériences et de pratiques en matière de parité.

- Pour la première fois, un plan d'égalité entre hommes et femmes et un plan d'action sont liés à un plan d'entreprise.

- Nous avons pu sensibiliser aux questions relatives à l'égalité entre hommes et femmes dans notre organisation. Nous savons maintenant que les femmes veulent diriger et *peuvent* le faire, même dans des organisations « difficiles » telles que les nôtres. Le principal est de leur offrir les bonnes opportunités. Cela demande un esprit de décision, un plan bien conçu et la volonté d'inverser les attitudes traditionnelles.

- Plus important encore, sur une période de trois ans, nous avons fait passer la proportion de femmes au comité directeur de la police de comté de 7 à 24 %. Nous avons convenu qu'il devrait y avoir au moins deux femmes dans chaque groupe de travail. Et en octobre 2006, les femmes étaient en majorité dans mon équipe de direction pour la première fois.

Jose-Luis Herrero Anso a pris ses fonctions de **chef du Bureau de l'OSCE à Bakou** le 3 février 2007. Il succède à l'Ambassadeur Maurizio Pavesi (Italie).

« J'ai la conviction que l'OSCE peut apporter une contribution notable à la stabilité et à la poursuite de la démocratisation dans la région par le biais de ses bureaux de terrain, de l'assistance spécialisée de ses institutions et de la Présidence », a déclaré l'Ambassadeur Herrero lors de sa nomination.

Il a réaffirmé l'engagement de l'Organisation à prêter son concours à l'Azerbaïdjan dans le cadre d'une vaste gamme d'activités telles que la formation de la police, la diversification de l'économie, la réforme législative, l'observation des procès, la facilitation du dialogue politique et l'appui aux organisations de la société civile.

Avant de rejoindre l'OSCE, l'Ambassadeur Herrero, ressortissant espagnol, était directeur général de la FRIDE, un institut de recherche indépendant sis à Madrid qui œuvre en faveur de la paix et de la sécurité, de la démocratisation, du développement et des droits de l'homme.



OSCE/MIKHAIL LEVSTAFEV

De 1992 à 2003, il a successivement occupé diverses fonctions au sein de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), du Bureau du porte-parole des Nations Unies à Genève, de l'Opération sur le terrain pour les droits de l'homme au Rwanda et de la Mission de Police civile des Nations Unies en Haïti dans des domaines liés aux affaires politiques et civiles, aux droits de l'homme et aux médias.

En 1994 et 1995, il était attaché de presse pour les Amériques et l'Europe au Secrétariat d'Amnesty International à Londres.

Il est titulaire d'une maîtrise en administration publique de l'Université d'Harvard et d'une maîtrise en sciences politiques et en sociologie de l'Universidad Complutense (Madrid).

Giorgio Radicati, un diplomate de carrière italien, a succédé au portugais Carlos Pais en qualité de **chef de la Mission de contrôle de l'OSCE à Skopje chargée d'éviter le débordement du conflit**.



OSCE/MIKHAIL LEVSTAFEV

« La Mission continuera de travailler étroitement avec les dirigeants énergiques et dévoués du pays et ses citoyens, ainsi qu'avec le personnel de diverses institutions à tous les niveaux », a déclaré l'Ambassadeur Radicati. « Notre priorité sera de contribuer à l'achèvement du processus de décentralisation et de maintenir l'élan des réformes dans le système judiciaire, la police et l'administration publique. »

M. Radicati était l'ambassadeur de son pays en République tchèque de 2003 à 2006 et son consul général à New York de 1998 à 2003. Ses précédents postes diplomatiques l'ont mené à Genève, Rio de Janeiro, Brasília, Washington D.C. et Ankara. À Rome, il a travaillé à la Direction générale des relations culturelles.

Diplômé en droit de l'Université de Rome, l'Ambassadeur Radicati a pris ses fonctions à l'OSCE en décembre 2006.

Appel émouvant à sauver la planète

« Une vérité qui dérange », le documentaire très bien accueilli sur le réchauffement climatique, était à l'affiche de deux projections spéciales organisées à l'intention de la communauté de l'OSCE à Vienne le 6 mars. Plus de 350 représentants de délégations et membres du personnel de l'OSCE sont venus voir le film incontournable de l'année, qui a recueilli de nombreux prix, dont l'Oscar du meilleur documentaire.

S'inscrivant dans le cadre d'une série d'événements visant à sensibiliser davantage aux préoccupations environnementales, l'initiative était parrainée par la Présidence espagnole en coopération avec le Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE.

« Une vérité qui dérange », réalisé par Davis Guggenheim, s'appuie sur une projection de diapositives sur le réchauffement planétaire que l'ancien Vice-Président américain Al Gore a accompagnée en tournée pendant plusieurs années. M. Gore présente des preuves scientifiques convaincantes selon lesquelles l'activité humaine irresponsable et des intérêts étroits ont eu des conséquences irréparables sur l'écosystème.

Sa croisade est un appel passionné aux gouvernements et aux citoyens à contribuer à empêcher que les émissions de gaz à effet de serre ne perturbent encore davantage les températures mondiales, ce qui conduirait vraisemblablement à un climat encore plus extrême, à la disparition des glaciers, à l'acidification des océans, à des inondations et à des sécheresses dévastatrices, à des épidémies de grande ampleur et à des vagues de chaleur meurtrières.

« Devrions-nous nous préparer à d'autres menaces que les terroristes ? », demande M. Gore. « Ceci n'est pas tant une question politique qu'une question morale. »

« Les images nous font souvent mieux apprécier la gravité du problème que des textes ou des discours », a déclaré l'Ambassadeur espagnol Carlos Sánchez de Boado, Président du Conseil permanent. « Il nous a été utile de voir comment le réchauffement planétaire était lié à la sécurité, aux migrations et au développement. »

La Présidence espagnole a choisi les questions entourant la dégradation des terres, la contamination des sols et la gestion de l'eau comme thème du Forum économique et environnemental de cette année, dont la deuxième partie se tiendra à Prague du 21 au 23 mai. La première partie s'est déroulée à Vienne plus tôt cette année, des réunions préparatoires ayant eu lieu à Bichkek et Saragosse.

« Le film n'a jamais été ennuyeux, avait juste le bon tempo et constituait un bon mélange de science, d'humour et de notes personnelles. J'ai beaucoup appris », a déclaré l'Ambassadeur de Suisse Rudolf Shaller.

En Espagne, comme dans de nombreux autres pays, les pouvoirs publics mettent « Une vérité qui dérange » à la disposition des écoles pour projection. M. Gore a été nommé pour le Prix Prince des Asturies « coopération internationale » de cette année.

—Philip Reuchlin



La voix d'une femme

PAR FLORENCE LE CLÉZIO

Vienne, Palais Liechtenstein, le 11 janvier – la scène et sa toile de fond sont pratiquement plongées dans l'obscurité. Attendant impatiemment, quelque 500 invités venus des 56 États participants et partenaires pour la coopération de l'OSCE entendent le son mélancolique d'une guitare. Comme sortie de nulle part, une silhouette solitaire drapée de noir apparaît, totalement immobile, mais à la présence pourtant imposante.

Ce qui suit est l'une des danses les plus exigeantes et les plus expressives du répertoire du flamenco espagnol. A mesure que la lumière s'intensifie, le *zapateado* (le jeu de pieds) et les mouvements spectaculaires d'Eva Yerbabuena se font plus frénétiques ; elle est considérée par de nombreux critiques comme l'une des figures de proue de la scène flamenco contemporaine.

« Nous voulions lancer la Présidence espagnole avec un événement culturel mémorable qui exprimerait une finesse artistique et véhiculerait de la force, » a expliqué Isidro González Afonso, Conseiller à la Mission permanente de l'Espagne auprès de l'OSCE. « Le Ministre des affaires étrangères Miguel Ángel Moratinos a lui-même choisi Mme Yerbabuena en raison de sa réputation internationale. C'est tout simplement l'une des meilleures. »

« Être invitée à danser pour représenter mon pays m'a donné une grande responsabilité et m'a profondément touchée », a dit Eva Yerbabuena, qui est également chorégraphe et qui a sa propre compagnie de flamenco à Séville.

Alors que la plupart des publics sont plus familiers d'un flamenco joyeux et festif, Mme Yerbabuena a présenté la *Soléa*, plus forte et plus profonde d'un point de vue émotionnel, et qui, explique-t-elle, « exprime le sentiment de paix et de sécurité que l'on porte en soi ».

« Courte, mais puissante : voila comment nous voulions cette représentation, » a indiqué un membre de la délégation espagnole. Le spectacle n'a duré que 20 minutes à peine, mais chaque seconde était d'une intensité extrême.

Si le Flamenco est d'ordinaire associé à une influence tzigane, ses origines sont en fait plus diverses et complexes. Les spécialistes essayent encore de faire toute la lumière sur la façon dont cet art populaire a émergé des différents groupes ethniques de la région méridionale de l'Espagne qu'est l'Andalousie.

« Le flamenco est la forme d'expression culturelle qui nous est propre, » explique Mme Yerbabuena, qui a grandi à Grenade, l'un des berceaux du flamenco en Andalousie. « Chaque génération interprète ses coutumes, ses traditions, son environnement et transpose ses expériences par ce moyen. »

Pour trouver sa propre voix, elle met en scène le flamenco dans un contexte théâtral, en fusionnant chant,

danse et poésie. Ses spectacles ont fait salle comble dans le monde entier. L'un de ses plus grand succès, « 5 femmes 5 », explore la palette d'émotions d'une femme et leur impact sur son épanouissement personnel.

Beaucoup furent surpris par son audace et le succès rencontré par ses spectacles, a-t-elle expliqué au cours de différentes interviews. « Certaines personnes, en particulier les hommes, se sont demandé : « a-t-elle vraiment fait cela toute seule ? Était-elle vraiment capable de cela ? » Le monde du flamenco se compose d'une partie de machisme, vous savez, » a-t-elle déclaré.

Bien que le flamenco n'ait jamais fait partie des principales distractions du grand public, ses plus remarquables artistes ont récemment commencé à être reconnus comme les parfaits émissaires de la tolérance et du respect de la diversité. Joaquín Cortéz, qui est d'origine tzigane, a récemment été nommé Ambassadeur rom auprès de l'Union européenne.

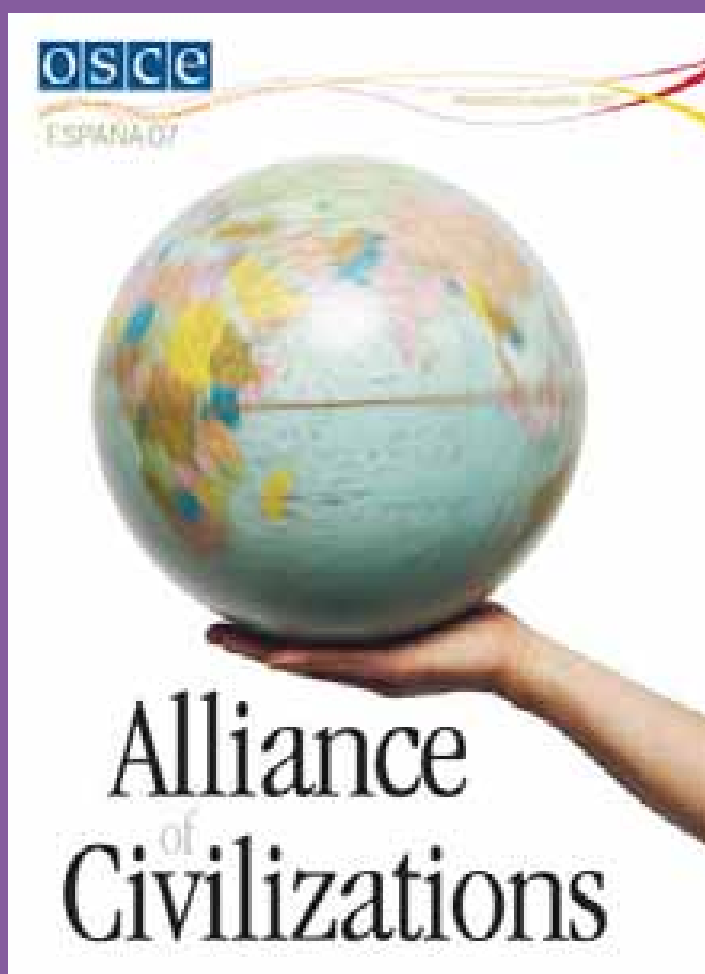
Mme Yerbabuena elle-même a été récompensée par pratiquement tous les principaux prix en matière de danse et d'expression artistique dans son pays, le plus récent étant la prestigieuse médaille de l'Andalousie pour sa contribution aux arts.

Interrogée pour savoir si elle avait un message personnel à faire passer aux hommes et aux femmes travaillant à l'OSCE, elle s'est exprimée comme une véritable ambassadrice : « force, courage et patience. »

Florence Le Clézio est assistante chargée de l'information à la Section de la presse et de l'information du Secrétariat.



OSCE/ALEXANDER NITZSCHE



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

www.osce.org
www.osce.org/publications
e-mail: osce-magazine-at@osce.org

